



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## REGLEMENT REGIONAL DES EPREUVES SPORTIVES JEUNES (R.R.E.S.J.) NOUVELLE-AQUITAINE 2019

### Remarque :

Ce document est la base des règles officielles appliquées en Nouvelle-Aquitaine pour toute rencontre chez les jeunes.

Tout dirigeant s'engage, à respecter les règlements en vigueur sur la catégorie concernée (RRESJ et RGES).

Tout manquement ou non respect peut donner lieu à des sanctions de la part de la Commission concernée, C.R.J. ou C.N.J.

Le règlement ci-joint est un complément des R.G.E.S. de la F.F.B.S.

Les cas non prévus au présent règlement sont de la compétence de la C.R.J., sous l'autorité du Comité Directeur de la LNABSC.

Les présents règlements et leurs modifications à venir sont soumis à l'approbation, du Bureau et du Comité Directeur de la LNABSC.

Les présents règlements et leurs modifications à venir font l'objet d'une demande d'homologation auprès de la FFBS.

***Les points indiqués en couleur sont des modifications par rapport à la saison précédente.***





# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## Chapitre 1 : GENERALITES

*Rappels des RGES modifiés par le comité directeur du 27 janvier 2017.*

### 1. RAPPEL DE REGLEMENTS F.F.B.S., PARTICULIERS AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX

Les Ligues Régionales sont tenues des respecter les RGES Baseball pour les championnats se déroulant sur le territoire relevant de leur compétence.

#### Obligations des Ligues Régionales pour les Catégories Jeunes :

**3.04** ...toutes les compétitions Jeunes organisées sous l'égide de la commission fédérale jeunes peuvent être mixtes.

**6.04.12.01** Les équipes de réserve n'existent pas en catégorie Jeunes.

**6.04.12.02** Si un club aligne plusieurs équipes en compétitions dans un ou plusieurs championnats Jeunes, les joueurs peuvent librement passer de l'une à l'autre, dans le respect des dispositions de l'article 34.02.

**9.01** Les championnats régionaux et compétitions officielles de baseball sont gérés par les commissions régionales sportives baseball ou les commissions régionales jeunes, sous la responsabilité des ligues régionales, et selon les dispositions des présents règlements et des règlements particuliers des championnats régionaux (Annexe 19).

**9.02.01.** Les championnats régionaux et compétitions officielles de baseball, définis à l'article 9.01, doivent être homologués par la C.N.S.B ou la C.F Jeunes selon la catégorie concernée.

### FORMULES SPORTIVES DES COMPETITIONS NATIONALES

#### CHAMPIONNAT DE FRANCE 18U, 15U et 12U :

Championnat national : seul le champion régional est qualifié pour le championnat de France 18U, 15U et 12U.

#### REGLE DU TIE BREAK ou MANCHE(S) SUPPLEMENTAIRE(S)

**17.17.01** Lorsqu'à l'issue du nombre de manches réglementaires le score est à égalité, la procédure suivante sera appliquée pour les manches supplémentaires :

**17.17.02** Chaque équipe débute la première manche supplémentaire et toutes les autres manches supplémentaires éventuelles avec un joueur en 1<sup>ère</sup> base et un autre joueur en 2<sup>ème</sup> base et aucun retrait sur le tableau.

**17.18.01** L'ordre de toutes les manches supplémentaires sera déterminé par la façon dont la manche précédente s'est terminée.

**17.18.02** Exemple : Lorsque la 9<sup>ème</sup> manche se termine avec le batteur n° 6 ayant la dernière présence à la batte (PA), la 10<sup>ème</sup> manche commence avec le batteur n°7 à la batte, l'attaquant n° 5 à la 2<sup>ème</sup> base et l'attaquant n° 6 à la 1<sup>ère</sup> base.

**17.20** Aucune réentrée de joueur n'est permise durant les manches supplémentaires.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## 2. LE JOUEUR OU LA JOUEUSE

- Tout joueur doit avoir le consentement de ses représentants légaux écrit et être en totale sécurité dans toutes les rencontres organisées par la C.R.J.
- Une autorisation parentale écrite, déléguant aux responsables du club, le droit de transporter et d'autoriser à faire soigner l'enfant en cas d'urgence médicale.
- Les « Batboys » ou les « Batgirls » ne sont pas autorisés.
- Dès 16 ans révolu, la licence donne droit à postuler à des postes de responsable au sein de la FFBS, de ses commissions et/ou de ses organes déconcentrés.

## 3. LES ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs doivent porter une tenue réglementaire à l'identité et aux couleurs du club.

## 4. LES ARBITRES

Les arbitres des rencontres jeunes, sont des bénévoles et à ce titre, acceptent de ne pas être rémunérés au-delà des frais qu'ils ont engagés pour assurer leur service.

Les arbitres doivent porter une tenue réglementaire. A défaut, le club fautif pourra être sanctionné.

## 5. LES SCOREURS(EUSES)

Le scorage utilisé dans toutes les compétitions du programme C.R.J. de la LNABSC est un scorage simplifié ou normal, qui peut être fait par des personnes, parents, jeunes, ... non détentrices d'un diplôme de scorage. Le décompte des lancers est obligatoire. Il est réalisé sous le contrôle d'un officiel du club recevant.

## Chapitre 2 : REGLES APPLICABLES A TOUTES LES CATEGORIES

### 1. LES BALLE OFFICIELLES :

Pour chaque rencontre de championnat, le Club recevant est tenu de présenter à l'arbitre, autant de balles neuves officielles, que nécessaire, pour la durée de la rencontre.

Les références des balles officielles de toutes les compétitions organisés par LA C.R.J. sont définies par le Comité Directeur de la LNABSC suivant les directives de la FFBS.

Le refus de fournir des balles officielles par le Club recevant, la fourniture d'un nombre de balles officielles insuffisant ou la fourniture de balles non officielles, entraîne le forfait pour le Club fautif.

Lors des rencontres amicales, tournois, challenges ou trophées, le club organisateur a libre choix dans la balle utilisée parmi les balles officielles autorisées.

### 2. LES BATTES :

La batte utilisée dans les compétitions jeunes de préférence détenir le label «Youth Bat» ou «Little League». Toute batte utilisée ne doit comporter aucune fêlure.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## 3. L'UNIFORME :

Tous les joueurs d'une même équipe doivent porter un uniforme identique numéroté. Les joueurs prêtés ou en entente doivent porter l'uniforme de l'équipe ayant les droits sportifs.

Toute personne encadrant un collectif, manager, instructeur de base,...présente sur le terrain ou dans l'abris des joueurs, doit être dans une tenue de sport et aux couleurs de son équipe.

Tout vêtement porté sous l'uniforme ne doit pas comporter de manches blanches.

Aucun objet ou ruban ne peut être ajouté sur une partie de l'uniforme, des spikes, des crampons ou de la casquette.

Exception : un brassard pour exprimer un deuil ou un système de protection officiel pour les chaussures.

Aucun uniforme ne doit comporter de dessin représentant ou suggérant une balle.

Les boutons brillants ou en métal ne sont pas autorisés pour l'uniforme.

## 4. LES CHAUSSURES :

Les crampons ou spikes en métal sont interdits en 6U, 9U, 12U et 15U.

## 5. LES OBJETS DIVERS :

Tout bijou, montre, bracelet doit être enlevé. Excepté les bijoux ayant un rôle médical.

Les piercings doivent être retirés si cela est possible sinon ils devront être sécurisés à l'aide de ruban adhésif. Les plâtres ne peuvent être portés durant un match.

Un lanceur ne peut avoir un strapping ou ruban visible sur son gant, son uniforme ou sur une partie de son corps.

## 6. LES GANTS :

Tout joueur doit porter un gant de baseball ou de softball homologué n'ayant subi aucune modification remettant en question son homologation.

## 7. LES PROTECTIONS :

Chaque frappeur et coureur doit porter un casque de protection à 2 oreillettes homologué et en bon état.

Tout joueur de sexe masculin doit porter une coquille de protection avec le support adapté.

Tout receveur y compris le receveur d'échauffement même adulte, doit porter un plastron, un casque, un masque et un protège gorge homologué ou un masque intégral, en bon état et à sa taille.

## 8. TERRAINS JEUNES

a. Recouvrir et sécuriser tant que possible les reliefs dangereux.

b. Matérialiser et isoler les abris de joueurs (distance minimum de 10m du marbre et 7m de la ligne de foulball).

c. S'organiser pour que le public ne pénètre pas l'aire de jeu pendant les matches.

d. matérialiser la ligne de home-run par un système qui permette d'arrêter les frappes roulantes.

e. tracer toutes les lignes (boîtes de frappeurs, lignes de foulball, ligne de balle morte, cercle du lanceur pour les 12U et règles softball...).



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



f. avoir des bases avec un relief (style coussin) et fixées pour qu'elles soient le plus stable possible au passage des coureurs.

g. avoir un back-stop aux distances réglementaires et si possible, minimum 3m de haut et 8m de large.

## 9. ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE :

### - CONDITIONS GENERALES :

Pour qu'une équipe soit inscrite en championnat Nouvelle-Aquitaine, il faut que le Club ait renvoyé la fiche d'inscription accompagnée des chèques demandés dans le délai précisé sur la fiche. Chaque équipe devra satisfaire les pré-requis votés lors de l'Assemblée Générale de la LNABSC (à venir).

Les championnats organisés par la C.R.J. doivent être homologués par la CNJ.

Les calendriers des championnats régionaux de Baseball doivent être élaborés en fonction des dates limites définies dans le calendrier général national des RGES fédérales.

Les compétitions organisées en Nouvelle-Aquitaine sont gérées par la CRJ, sous la responsabilité du Comité Directeur de la LNABSC, selon les dispositions des présents règlements.

Le dépôt de la demande d'homologation doit parvenir à la CNJ avant la compétition.

Seule l'homologation fédérale permet aux équipes de Nouvelle-Aquitaine de Baseball de se présenter aux phases finales nationales.

Les calendriers définitifs sont communiqués après validation par le Comité Directeur de la Ligue et l'Assemblée Générale.

### - LES LICENCES :

Lors des tournois, trophées, sélections, championnats, tout joueur ou entraîneur présent sur le terrain doit être licencié dans l'année en cours à la FFBS, assuré et détenteur d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du BASEBALL, ou ayant rempli la fiche sanitaire officielle.

Exception : Lors de rencontres amicales, les joueurs pourront être titulaires d'une licence loisir homologuée, en cours de validité. Ils doivent avoir un certificat médical de non contre-indication.

Le club doit avoir le consentement des représentants légaux de l'enfant.

Aucun joueur dans une catégorie d'âge donnée ne peut jouer dans une catégorie d'âge inférieure.

Pour les catégories 6U, 9U, 12U et 15U et 18U la licence doit être une licence compétition pour jouer toute compétition officielle (championnat, coupe, tournoi, challenge, indoor...).

### - LES EXTENSIONS, MUTATIONS, ENTENTES ET RATTACHEMENT :

Le nombre « d'extension » et de mutations entre clubs pour les catégories jeunes est libre.

Les équipes d'Entente sont constituées pour la durée du championnat considéré, sans nécessiter de mutations ou de prêt. L'entente est valable pour la durée d'une saison sportive, renouvelable 1 an, sur demande à la CFJ et concernant un championnat ou une compétition donnée.

Les équipes d'Entente doivent recevoir préalablement à leur inscription à la compétition, l'agrément de la FFBS. Une copie doit être remise à la C.R.J.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## - RATTACHEMENT :

La C.R.J., selon la catégorie concernée, peut autoriser un club d'une autre Ligue à participer au championnat Nouvelle-Aquitaine à condition que la Ligue à laquelle appartient le club n'organise pas de championnat de la même catégorie. Ce club ne pourra pas être Champion Nouvelle-Aquitaine mais pourra obtenir la qualification au championnat national.

Le Club rattaché est soumis, pour toutes les questions relatives au championnat auquel il est rattaché,

à la juridiction de la LNABSC.

Le Club rattaché, doit jouer toutes ses rencontres officielles en Nouvelle-Aquitaine, excepté si l'équipe adverse accepte le déplacement.

Dans le cas d'une équipe d'entente, un joueur, hormis dans son club d'origine, ne peut jouer que dans le cadre de l'équipe d'entente pour une compétition définie, telle qu'elle a été précisée dans la convention de constitution de l'équipe d'entente, en étant titulaire d'une licence baseball ou softball compétition, au nom de son club d'origine.

A la fin de l'entente, les droits sportifs acquis par l'entente sont dévolus au seul club désigné dans l'accord d'entente comme bénéficiaire des droits sportifs de l'entente. Si cela n'a pas été fait, le droit sportif sera perdu par les 2 clubs et reviendra au club classé juste derrière.

Les droits sportifs sont acquis nominalement par un club et uniquement par la participation à un championnat. Ils ne sont ni cessibles, ni transmissibles à un autre club.

## - LES CONDITIONS PARTICULIERES :

Si un club aligne plusieurs équipes de la même catégorie, les joueurs peuvent librement passer de l'une à l'autre, dans le respect des catégories d'âge.

Un joueur ne peut jouer dans 2 équipes différentes à moins de 48 heures d'intervalle entre les 2 matches officiels. En catégorie jeune, tous les étrangers sont assimilés français.

## 10. ORGANISATION DES RENCONTRES :

Aucune invitation n'est faite par le club recevant. Tous les collectifs sont attendus tel que le stipule le calendrier officiel.

Les rencontres fixées par le calendrier officiel sont fixées par défaut le samedi ou jour férié. Si tous les acteurs s'entendent et obtiennent un accord de la CRJ, cela peut être modifié.

Toute demande de modification du calendrier officiel doit de faire par écrit à la CRJ.

Dans le cas d'une formule en aller simple round robin (pas de retour) :

**L'équipe à domicile reçoit le 1er match, l'équipe en déplacement reçoit le 2ème match.**

Dans le cas d'une formule en aller - retour round robin :

**L'équipe à domicile reçoit les 2 matches.**

**Exception** : Pour les phases finales des championnats ou tournois organisés par la C.R.J. où le club recevant peut être déterminé par tirage au sort.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



A la fin de la dernière confrontation avec une équipe, l'arbitre annoncera « fin de match » ou « game over » et les 2 équipes devront alors effectuer le salut.

## **Le club recevant à domicile doit fournir les balles.**

L'arbitrage et le scoring des rencontres sont à la charge du club recevant la journée.

Pour les phases finales, la CRJ désignera le lieu, terrain neutre ou non, où auront lieu les rencontres.

Le club recevant occupe l'abri (dug-out) de 1<sup>ère</sup> base.

Lorsque des rencontres successives opposent les mêmes équipes, l'intervalle entre les deux matchs est compris entre 15 et 30 minutes (excepté pour une pause repas).

Les terrains doivent être obligatoirement tracés par le club recevant ou par l'organisateur de la ou des rencontres. Le responsable du traçage du terrain doit avoir terminé le traçage, l'installation des bases et plaques, 30 minutes minimum avant le début de la 1<sup>ère</sup> rencontre et 5 minutes avant les autres rencontres.

Pour chaque rencontre, le line-up doit être écrit de manière propre, sauf exception pour les 9U, sur un line-up officiel, et remis au scoring au moins 20 minutes avant le play-ball.

2 autres exemplaires doivent être remis à l'arbitre en chef, 5 minutes avant le début de la rencontre.

Après vérification de l'arbitre, l'un de ces line-up, sera donné au manager adverse.

## **Planning type d'avant match pour la 1<sup>ère</sup> rencontre de la journée (excepté pour les 9U) :**

1. H – 1 heure : 15 minutes de batting pour l'équipe recevante (FACULTATIF).
2. H – 45 minutes : 15 minutes de batting pour l'équipe visiteuse (FACULTATIF).
3. H – 20 minutes : remise du line-up au scoring (**OBLIGATOIRE**).
4. H – 30 minutes : 10 min de pratique défensive pour l'équipe recevante (FACULTATIF).
5. H – 20 minutes : 10 min de pratique défensive pour l'équipe visiteuse (FACULTATIF).
6. H – 10 minutes : 10 minutes de remise en état du terrain + réunion des arbitres en chef avec les managers (vérification des line-up, rappel des règles spécifiques du terrain et accélération du jeu) (**OBLIGATOIRE**).
7. PLAY BALL (**A L'HEURE**).

## **Planning pour des rencontres enchaînées :**

Echauffements à l'extérieur et anticipation pour :

1. H – 20 min : remise du line-up au scoring (**OBLIGATOIRE**).
2. H – 15 minutes : installation dans les dug-out (ou dès qu'ils sont libérés) (**OBLIGATOIRE**).
3. H – 10 minutes : remise en état du terrain + réunion des arbitres en chef avec les managers (vérification des line-up, rappel des règles spécifiques du terrain et accélération du jeu) (**OBLIGATOIRE**).
4. PLAY BALL (**A L'HEURE**).



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## 11. EFFECTIFS :

**Pour les 9U** : spécifique cf. dans le paragraphe de la catégorie.

### **Pour les 12U, 15U et 18U** :

Une équipe qui se présente à une rencontre du championnat régional jeune, avec 8 joueurs pourra jouer sans aucune pénalité (ni forfait financier ni forfait sportif).

Dans ce cas **le 9ème frappeur n'est pas éliminé d'office** à chaque fois qu'il aurait dû se présenter à la frappe. Si une équipe n'a que 7 joueurs, l'équipe aura un forfait sportif (défaite d'office) mais pas de forfait financier si la rencontre a lieu. Par contre si la rencontre n'a pas lieu, l'équipe absente aura un forfait complet. Dans ce cas une feuille de match doit être remplie.

Avec moins de 7 joueurs, la rencontre peut avoir lieu avec des prêts de joueurs mais l'équipe fautive aura un forfait sportif et financier.

Dans ce cas une feuille de match doit être remplie par l'équipe présente et en règle. A défaut, les 2 équipes auront le forfait sportif et financier.

Si, au cours d'un match, l'une des deux équipes ne peut aligner 8 joueurs à cause de blessures, de maladies, d'expulsions ou de substituts non éligibles à la ré-entrée, il y aura « match perdu » pour l'équipe fautive et le gérant de l'équipe choisira un joueur qui retournera au jeu (celui-ci ne pourra en aucun cas être un joueur expulsé).

Si aucun joueur de cette même équipe ne peut revenir dans le jeu, l'équipe adverse peut prêter un ou plusieurs joueurs pour terminer la rencontre. La rencontre doit être terminée. Si l'une des deux équipes abandonne la partie, un forfait sportif et financier lui sera attribué.

## 12. REGLES DE JEU

### **LE LANCEUR** (pour les 12U, 15U et 18U) :

1. La règle des 20 secondes pour le lanceur doit être renforcée. Au delà de ce délai, si le lanceur n'a toujours pas lancé, une balle supplémentaire pourra être appelée.
2. Le lanceur aura **5 lancers d'échauffement pour commencer la 1ère reprise**, (idem pour chaque nouveau lanceur) et **3 lancers entre chaque reprise** au receveur ou à un autre équipier faisant office de receveur.

L'arbitre assurera que les lancers soient effectués sans délais inutiles.

Durant ces lancers d'échauffement, le jeu est arrêté. Ces lancers d'échauffement ne doivent pas prendre plus d'une minute. Si un cas d'urgence se présente et qu'un lanceur doit prendre place au monticule sans avoir pu s'échauffer, l'arbitre lui permettra autant de lancers qu'il le juge nécessaire.

3. Si un lanceur ne respecte pas les dispositions précédentes dans un temps raisonnable, l'arbitre peut l'arrêter et appeler "Play Ball".

4. Dans le cas de manque d'efficacité des lanceurs d'une équipe, aucun jeu n'est possible et pénalise tout le monde. Dans ce cas, sur décision de l'éducateur responsable de l'équipe en question et sur accord de l'arbitre, un responsable de l'équipe adverse, licencié et en tenue, devra lancer lorsque son équipe est à l'attaque.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



Dans ce cas, le match a lieu comme prévu et le score est validé sans pénalité.

Ceci devra être inscrit sur la feuille de scorage.

5. Les manches lancées dans un match déclaré "suspendu" sont mises au compte du lanceur pour la semaine considérée. Le lanceur en position au moment de la suspension peut continuer à lancer le match si le repos imposé est appliqué. La limitation des lancers s'applique en additionnant les lancers du match entier.

6. Une feuille de décompte officielle devra être remplie (Annexe). Le nombre de lancers de tous les lanceurs devra être communiqué à la CRJ (joindre la feuille de décompte en annexe, aux feuilles de match et de scorage). En l'absence de décompte, chaque lanceur se devra observer un repos obligatoire de 10 jours.

7. La réglementation des lanceurs ne s'applique pas lors des tournois organisés par les clubs.

Ceux-ci possèdent leur propre réglementation.

## REGLES NATIONALES QUI S'APPLIQUENT :

### LE LANCEUR (pour les 12U, 15U et 18U)

Les buts sur balles intentionnels sont autorisés et n'ont pas besoin d'être lancés. Il suffit d'informer l'arbitre.

Un lanceur qui change de position ne peut revenir en lanceur dans la même rencontre.

Un lanceur qui atteint son quota maximum ne peut plus jouer le poste de receveur le même jour.

### LE RECEVEUR (pour les 12U, 15U et 18U) :

Un receveur obligatoirement muni d'un équipement de protection complet, devra être disponible pour échauffer le lanceur dès qu'il y a changement des rôles (attaquants - défenseurs).

Un receveur qui change de position ne peut revenir receveur. Un receveur ayant atteint son quota maximum de manche à ce poste, ne peut plus jouer au poste de lanceur le même jour.

De façon à accélérer les rotations, lorsque le receveur est coureur sur base à 2 éliminés, il pourra être remplacé par n'importe quel joueur sur les bases, lui permettant ainsi d'anticiper l'habillage.

La réglementation des receveurs ne s'applique pas lors des tournois organisés par les clubs. Ceux-ci possèdent leur propre réglementation. Excepté la limitation et les repos.

Toute infraction à ces règles, entraîne un match perdu par l'équipe fautive.

### LE COUREUR :

Les entraîneurs doivent veiller au port d'un casque à 2 oreillettes en état, pour les joueurs attaquants.

La grille de protection n'est pas obligatoire mais conseillée en 9U et 12U .

Les coureurs 15U et 18U sont autorisés à prendre une avance sur base (lead).

En 12U, le coureur doit être en contact avec sa base tant que la balle lancée par le lanceur n'a pas franchie le marbre.

Après une 1<sup>ère</sup> remarque faite aux 2 équipes, l'arbitre retirera le joueur incriminé à l'infraction suivante.





# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## LE BATTEUR :

### Les batteurs désignés sont interdits.

Les entraîneurs doivent veiller à ce que le batteur suivant soit dans le cercle d'échauffement et qu'il se positionne dans la boîte de frappe dès que l'arbitre le demande. Il doit passer derrière l'arbitre pour ne pas gêner sa vision du terrain.

Chaque frappeur ne devra sortir qu'un seul pied de la boîte de frappeur pour prendre les consignes de son coach. Ce temps doit être le plus court possible et l'arbitre devra accélérer la mise en jeu.

### VISITES (pour les 12U, 15U et 18U) :

Un manager ou coach peut effectuer jusqu'à 2 visites au lanceur dans une même manche. La 2<sup>ème</sup> visite entraîne obligatoirement le changement du lanceur.

Un manager ou coach peut effectuer jusqu'à 3 visites dans un même match. La 3<sup>ème</sup> visite entraîne obligatoirement le changement du lanceur.

Un manager ou coach ne peut pas faire 2 visites à son frappeur au cours d'un même passage à la frappe.

Un entretien avec le lanceur ou tout autre joueur pour évaluer sa condition physique après un contact ou une chute, ne doit pas être considéré comme une visite. Le manager ou le coach doit avertir l'arbitre d'un tel entretien et l'arbitre devra contrôler.

## SUBSTITUTIONS :

Un joueur qui est inscrit dans l'ordre des batteurs partants qui a été sorti pour être remplacé par un substitut peut ré-entrer dans le match une fois, à condition que :

- . son substitut soit passé au moins une fois à la batte.
- . Son substitut ait joué en défense durant le temps qu'il a fallu pour réaliser 2 manches.
- . Les lanceurs qui sont retirés de leur poste ne peuvent y retourner durant le même match.
- . le joueur partant qui re-entre dans le jeu peut prendre n'importe quelle position défensive mais ne peut que reprendre la place de son substitut dans l'ordre à la batte. Et le substitut devra sortir définitivement.

## RENCONTRE ARRETEE OU SUSPENDUE :

L'arbitre en chef peut appeler un « arrêt de jeu » ou un « time out » lorsque :

- . selon son jugement, le manque d'éclairage, les conditions météorologiques, le manque de lumière du jour ou d'autres conditions similaires rendent le jeu impossible ou dangereux.
- . selon son jugement, l'état du terrain devient impossible ou dangereux.
- . arrive un accident.
- . selon son jugement, la sécurité des enfants ou la poursuite de la partie dans de bonnes conditions est menacée.

Dans les conditions de la règle ci-dessus, suite à la décision d'arrêter la rencontre par l'arbitre en chef, et qu'elle ne peut reprendre après une attente de 20 minutes, l'arbitre déclarera le match « arrêté ».

Les raisons de cette décision devront être reportées par l'arbitre en chef, au dos de la feuille de match.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



Le scoreur devra noter le moment précis de ou des arrêts sur la feuille de scorage.

Après étude de la C.R.J., la rencontre sera déclarée officiellement à rejouer, suspendue (et donc à poursuivre) ou réglementaire (terminée) dans les conditions suivantes :

- . si le match est arrêté avant qu'une manche complète n'ait été jouée, il est « à rejouer » intégralement. La rencontre est reportée à la 1ère date de réserve disponible.
- . si le match est arrêté avant : le nombre de manches réglementaires mais qu'après, une manche ou plus ait été jouées, la rencontre sera « suspendue » et devra se poursuivre de la sorte :
  - le match est poursuivi dès la 1ère journée de réserve disponible ou juste avant la prochaine rencontre opposant les 2 équipes concernées.
  - le match doit être repris au point exact où il a été arrêté.
  - le lanceur peut continuer à lancer dans ce même match, à condition qu'il observe les temps de repos requis (cf. RGES). Pour les besoins du scorage, la reprise sera enregistrée dans la continuité du match suspendu.
  - tout joueur peut être remplacé par un joueur qui n'était pas dans le match avant l'arrêt du match d'origine.
  - aucun joueur retiré avant l'arrêt de la rencontre ne peut revenir en jeu sauf en vertu des règles de substitutions.
- . si le match est arrêté alors qu'une manche n'est pas complétée et que les 4 manches minimum ont été jouées, le match se termine officiellement à la dernière manche complète. Si une des 2 équipes mène à l'issue de cette dernière manche complète, le match est déclaré réglementaire.
- . si un match est arrêté par l'arbitre en chef alors que le score est à égalité à la fin d'une manche ou qu'il y avait égalité à la fin de la manche précédente et que la manche arrêtée n'ait pas pu être terminée et ce, après au moins le nombre minimal de manches complètes jouées, cette rencontre devra reprendre au point exactement où elle s'est arrêtée. Ce match est appelé « suspendu » et devra se poursuivre de la sorte :
  - le match est poursuivi dès la 1ère journée de réserve disponible ou juste avant la prochaine rencontre opposant les 2 équipes concernées.
  - le match doit être repris au point exact où il a été arrêté.
  - le lanceur peut continuer à lancer dans ce même match, à condition qu'il observe les temps de repos requis (Cf. RGES). Pour les besoins du scorage, la reprise sera enregistrée dans la continuité du match suspendu.
  - tout joueur peut être remplacé par un joueur qui n'était pas dans le match avant l'arrêt du match d'origine.
  - aucun joueur retiré avant l'arrêt de la rencontre ne peut revenir en jeu sauf en vertu des règles de substitutions.

## REPORT DE MATCH

Un formulaire de report de match officiel, doit être envoyé par le club demandeur à son adversaire. Ce dernier le renverra dûment rempli ou en indiquant son accord, au responsable de la CRJ, au minimum 15 jours avant la date initiale de la rencontre (cachet de la poste faisant foi ou date d'envoi par mail).

De plus, dans le cas d'un accord mutuel (club recevant, club(s) visiteur(s) et CRJ), il est possible de déplacer des journées pour les jouer le mercredi, jour férié ou un dimanche par exemple.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



Toute demande de modification, de report ou de modification d'heure, d'ordre des rencontres, d'horaire..., doit être faite à la C.R.J. et comporter l'accord des Clubs concernés par écrit.

Tout report, modification de date, des heures, de l'ordre des matches ou de l'équipe recevante/visiteuse, non signalé à la CRJ (et donc non autorisé), entraînera match perdu pour les équipes concernées.

Seul le calendrier officiel de la CRJ est valable.

Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le formulaire officiel par courrier, ou par simple mail.

Le report d'un plateau ne peut se faire que si :

- . lors d'un plateau à 3 équipes, toutes les équipes concernées sont d'accords.
- . lors d'un plateau à 4 équipes, un minimum de 3 équipes sont d'accords.

Dans tous les cas, la demande doit être envoyée à la CRJ, par le club demandeur, sur un document officiel comprenant l'accord des autres partis (2/2 participants, 3/3 participants ou minimum 3/4 participants).

Les demandes de modification ou de reports du calendrier doivent être adressés le plus tôt possible avant la date des rencontres à moins d'incident imprévisible (attention pas de modification autorisée, sauf exception, dans les 8 jours précédents la ou les rencontres).

Dans le cas de force majeure relevant de sa propre appréciation, la C.R.J. a toute autorité pour modifier la date d'une rencontre. Elle informe les clubs intéressés au plus tard 5 jours avant la date initialement prévue.

Dans le cas d'une ou plusieurs rencontres sportives posant un problème de calendrier, la C.R.J. a toute autorité pour décider la date et l'horaire où cette ou ces rencontres devront se dérouler. Elle informe les clubs intéressés au plus tard 5 jours avant la ou les rencontres.

En cas d'impossibilité de jouer une rencontre pour une cause autre que celle incombant à l'un des participants (pluie, terrain impraticable, etc.) le manager ou le gérant de l'équipe recevante ou l'arbitre en chef pour la 2ème rencontre d'un programme double, aura toute autorité pour décider ou non du report de la rencontre et rédigera un rapport adressé par mail sous 48 heures, à la C.R.J.

La C.R.J. décide de la date ou des dates où seront jouées les rencontres reportées, et en avisera les clubs concernés.

## **AUCUNE MODIFICATION OU REPROGRAMMATION N'EST POSSIBLE A MOINS DE 8 JOURS.**

**LA DATE D'UN REPORT N'EST PAS LIBRE, LA JOURNEE DOIT ETRE REPORTEE SUR LA JOURNEE DE RESERVE LA PLUS PROCHE (au-delà des 8 jours).**

## **COMMUNICATION :**

La transmission des informations, à la charge du club recevant, se fait en 2 temps :

1. **Aussitôt que les rencontres sont terminées, au responsable de la catégorie, une photo d'action de jeu, les scores exacts et, si formule tournoi 9U ou challenge par exemple, le classement de la journée, doivent être transmis par SMS, mail ou autre moyen rapide et pratique validé par la C.R.J., au responsable de la compétition. Ou tout changement de dernière minute, dans le cas d'annulation.**



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



**2. Dans les 48h suivant la rencontre**, au responsable de la catégorie, de la CRJ et de la CRA, les feuilles de match, de scorage, le roster de chaque équipe (où paraissent tous les participants) et le décompte des lanceurs de toutes les rencontres de la journée.

Ceci doit être envoyé par mail. L'envoi devra impérativement se faire aux bonnes personnes dont le nom et l'adresse est indiqué dans chaque catégorie. A défaut, une amende dont le montant est fixé annuellement par le Comité Directeur de la LNABSC sera appliquée.

Tout retard sera sanctionné d'une amende dont le montant est fixé annuellement par le Comité Directeur de la LNABSC (en annexe).

Les feuilles doivent être correctement scannées. **Attention à la qualité, format PDF (obligatoire), et à scanner dans le bon sens SVP.**

## DEFAUT DE FEUILLE

Le refus de fournir ou d'établir une feuille de match ou de l'expédier conformément aux dispositions des articles ci-dessus, entraîne le forfait de l'équipe fautive.

**Le manque de feuille de décompte des lanceurs, entraîne automatiquement un repos obligatoire d'une journée pour chaque lanceur intervenu dans la rencontre à ce poste.**

En cas de non-respect de cette règle, l'équipe fautive aura match perdu par forfait.

En cas de réclamation, contestation, protêt ou toute autre mention écrite par le ou les arbitres, la feuille de match et les feuilles de scorage sont conservées par l'Arbitre en chef, qui a la responsabilité de les expédier au plus tard 48h après à la CRJ.

Le refus, par l'Arbitre en chef, de transmettre la ou les feuilles de match ou de scorage, ainsi que les feuilles de protêt, de réclamation ou de contestation qui pourraient être établies, à la CRJ, entraîne à son encontre, une suspension temporaire définie par la Commission d'arbitrage de la LNABSC ou la CRJ validée par le Comité Directeur de la Ligue.

Le verso de la feuille de match est réservé à la mention des protêts, réclamations ou contestations et aux appréciations, remarques, commentaires du ou des arbitres, lesquels ne peuvent en aucun cas être communiqués à des tiers.

En cas de divergence, les line-up pourront être ajoutés à l'envoi.

Les feuilles de match, les feuilles de score, les communications de résultats, doivent mentionner l'identification des matchs selon la codification des rencontres établie par le calendrier officiel.

Toute information non transmise ne pourra pas être vérifiée. Chaque rencontre non vérifiée, ne peut être validée et entraînera automatiquement le forfait financier et sportif de l'équipe fautive.

Un retard dans la transmission des résultats ou des documents, peut entraîner aussi des sanctions financières.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## Récapitulatif des documents à retourner par le club recevant après chaque rencontre :

### Championnat et Coupe :

- roster(s) ou document officiel, édité(s) depuis le logiciel fédéral, prouvant que chaque joueur est licencié à la date de la rencontre,
- 1 feuille de match pour chaque match officiel (complète, remplie et signée par managers, arbitres et scoreurs),
- les feuilles de scorage de chaque match (avec les scores à jour, le nom des équipes...),
- la fiche de décompte des lanceurs.

### Championnat d'automne :

- roster(s) ou document officiel, édité(s) depuis le logiciel fédéral, prouvant que chaque joueur est licencié à la date de la rencontre,
- 1 feuille de match pour chaque match officiel (complète, remplie et signée par managers, arbitres et scoreurs),
- les line-up spécifiques de chaque équipe sur chaque match.

### Challenge :

- roster(s) ou document officiel, édité(s) depuis le logiciel fédéral, prouvant que chaque joueur est licencié à la date de la rencontre,
- 1 feuille de match du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> match (complète, remplies et signées par managers, arbitres et scoreurs).

## FORFAIT ET RENONCEMENT

Si une équipe ne se présente pas à une journée de championnat ou décide de ne pas jouer une rencontre, un forfait sportif et financier lui sera attribué.

Si une équipe est absente, l'arbitre en chef prononcera un "forfait" après 15 minutes au-delà de l'heure fixée pour le début de la rencontre, contre la ou les équipes absentes. Dans ce cas une feuille de match doit être remplie.

Si une équipe refuse de jouer dans les 10 minutes suivant l'horaire prévu par le calendrier officiel, même si une des deux équipes a match perdu d'office par manque de joueurs par exemple, l'équipe qui refuse de jouer aura match forfait (sanction sportive et financière).

Si une équipe ne reprend pas le jeu dans les délais de 5 minutes après que l'arbitre ait annoncé « au jeu », elle est forfait (sportif et financier).

Si une équipe n'obtempère pas dans un délai de 5 minutes à un ordre de l'arbitre de retirer un joueur, un entraîneur ou le manager, l'équipe sera forfait (sportif et financier) et le responsable pourra être entendu par la Commission de Discipline nationale.

Si une équipe persiste sciemment, après avertissement de l'arbitre, à enfreindre tout règlement du match., elle est forfait (sportif et financier).

Si une équipe emploie des méthodes non réglementaires pour retarder ou raccourcir une rencontre. Elle est Forfait (sportif et financier).



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



Le forfait donne match perdu.

- a. catégorie 6U : le score officiel est de 4/0 par match contre l'équipe sanctionnée.
- b. catégorie 9U : le score officiel est de 4/0 par match contre l'équipe sanctionnée.
- c. catégorie 12U : le score officiel est de 5/0 par match contre l'équipe sanctionnée.
- d. catégorie 15U : le score officiel est de 6/0 par match contre l'équipe sanctionnée.
- e. catégorie 18U : le score officiel est de 7/0 par match contre l'équipe sanctionnée.

Un premier forfait entraîne l'encaissement de la moitié de la caution de participation dont le montant est fixé annuellement par le Comité Directeur du LNABSC (fiche d'inscription au championnat). Un second forfait entraîne l'encaissement de la partie restante de la caution, et déclassé définitivement l'équipe en dernière position de la compétition. Tous les matchs déjà joués par cette équipe comptent pour le classement des autres équipes.

Dans le cas de programme double, un forfait = 1 amende + 2 défaites, comptées pour le club ayant déclaré forfait. Néanmoins chaque rencontre se verra comptabilisée du score selon la règle ci-dessus.

Dans tous les cas, le déclassé définitif du championnat est prononcé à l'issue du deuxième forfait.

Au-delà des 15 minutes du play-ball, l'équipe absente est forfait pour la 1<sup>ère</sup> rencontre. Si elle ne s'est pas déplacée, le 2<sup>ème</sup> forfait est déclaré à la suite. Si c'est un retard, la 2<sup>ème</sup> rencontre peut avoir lieu.

En cas de retard involontaire dûment justifié, la C.R.J. peut décider que la ou les rencontres sont à rejouer et ne pas compter le forfait.

Dans le cas d'un forfait général, la C.R.J. demandera au Club forfait de s'engager à jouer les rencontres à venir du championnat. Si le club s'engage, les matches suivants seront amicaux permettant aux jeunes de jouer. Les équipes qui refuseront de jouer contre cette équipe auront un forfait.

Toute équipe abandonnant une rencontre en cours, pour quelque motif que ce soit, est considérée comme ayant déclaré forfait.

En cas de renoncement volontaire d'une équipe pour une phase finale de la compétition régionale, elle est déclarée forfait (une caution retirée).

Un renoncement volontaire annoncé avant la diffusion du calendrier définitif d'une compétition, ne fera pas l'objet d'une sanction financière.

Un renoncement volontaire après la diffusion du calendrier définitif, entraînera l'encaissement total de la caution et des frais d'inscription.

Un match forfait doit être enregistré dans les feuilles officielles de match et tout autre document officiel. Ces documents seront signés par l'arbitre en chef. Un rapport écrit doit être envoyé à la C.R.J. sous 48 heures. Toutefois, si l'arbitre n'envoie pas ce rapport, cela n'affecte en rien le forfait.

## PROTET, RECLAMATION ET CONTESTATION

Une équipe qui constate une irrégularité ou qui conteste l'application d'une règle par l'arbitre peut déposer un protêt.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



Les protêts doivent être rédigés lisiblement, par l'Arbitre en chef, sous la dictée du manager plaignant, sur un document séparé qui sera annexé à la feuille de match, le verso de celle-ci devant mentionner l'existence d'un dépôt de protêt, et étant réservé aux appréciations des arbitres et non communiqué aux managers.

Le protêt ainsi rédigé, est signé par le manager plaignant et visé par l'Arbitre en chef. Le scoreur doit inscrire sur la feuille de score, l'exacte situation du jeu au moment du protêt.

Tout protêt devra être accompagné obligatoirement d'un dépôt de garantie dont le montant est déterminé annuellement par le Comité Directeur de la LNABSC. Un protêt non accompagné du dépôt de garantie prévu n'est pas recevable.

Le dépôt de garantie est retourné au plaignant si le protêt est considéré justifié par la CRJ et le Comité Directeur de la Ligue qui étudie le protêt.

Le Club plaignant peut transmettre à la CRJ toute pièce complémentaire de nature à préciser le protêt.

En cas de protêt, la feuille de match et de scorage est sous la responsabilité de l'Arbitre en chef.

Celui-ci doit y faire figurer les circonstances et motifs du protêt. Il transmet la feuille de match à la CRJ, dans les 48 HEURES suivant la rencontre, sous peine de sanctions définies par l'article 4.5.6 des présents règlements.

Remarque :

Quand une situation pouvant induire un protêt est imminente, l'équipe objet d'un possible protêt doit être avertie immédiatement afin d'éviter ce protêt.

Des réclamations ou remarques peuvent être envoyées à la CRJ par mail à tout moment et sans dépôt. Cela a pour objectif d'améliorer les compétitions jeunes en Nouvelle-Aquitaine mais n'entraînera pas de remise en question des scores, de la validité des rencontres.

Par contre, la CRJ pourra ainsi en tirer les leçons et :

- « enquêter », et si besoin saisir la Commission National de Discipline.
- Modifier ou préciser les présents règlements afin de combler des manques ou simplement améliorer le système.
- Discuter des anomalies constatées avec les clubs concernés.

Le Club plaignant peut transmettre à la CRJ toute pièce complémentaire, papier, photo...de nature à préciser la réclamation.

## HOMOLOGATION DES RENCONTRES

La CRJ homologue les rencontres au vu des feuilles de match et de score.

La CRJ ne prononce l'homologation définitive d'une rencontre qu'après contrôle des feuilles de match et de score. Seule l'homologation définitive de la CRJ fait foi du résultat officiel d'une rencontre.

Les scores et classements sont mis à jour dès que possible après la rencontre.

La vérification et officialisation se fait dans un second temps. Cela peut amener une modification des scores et des classements diffusés entre temps.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## FORMULES, CLASSEMENTS ET QUALIFICATIONS

Les classements sont établis par la CRJ, sur la base des seules rencontres homologuées définitivement.

Les classements des phases régulières sont établis en fonction du ratio de victoires de chaque club participant à la compétition.

Les classements des phases finales sont établis en fonction des résultats des rencontres jouées lors de ces phases quand elles sont homologuées définitivement.

Le ratio des victoires est calculé en divisant le nombre de victoires obtenues par le nombre de rencontres jouées, pour chaque équipe participante.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes après calcul des ratios de victoires, la CRJ applique de la méthode suivante :

- A. L'équipe n'ayant ni forfait, ni défaite par pénalité, est classée devant.
- B. Prise en compte des résultats des rencontres entre les équipes concernées (nombre de victoires et défaites).
- C. L'équipe qui dispose du meilleur TQB (team's quality balance) sur la phase concernée (nombre de points marqués divisé par nombre de manches jouées en attaque) - (nombre de points encaissés divisé par nombre de manches jouées en défense).
- D. Si aucun de ces calculs ne permet de départager les équipes, un tirage au sort est effectué.

Le tirage au sort sera effectué par le Président de la CRJ, en présence des managers des équipes concernées ou de leur représentant officiel, membre du Comité Directeur du Club.

Dans le cas où une équipe est déclassée en fin de championnat, elle garde ses victoires et défaites, mais elle est classée dernière. Tous les matchs joués par cette équipe avant le deuxième forfait et donc leurs résultats sont comptabilisés pour l'établissement du classement des autres équipes.

Cas particulier des play-offs sous forme de séries en confrontations directes, en cas d'égalité, 1 victoire à 1, et qu'un match d'appui n'est pas possible, c'est l'équipe dont la moyenne de points est la plus élevée (points marqués – points encaissés), sur les 2 rencontres des play-offs qui sera déclarée vainqueur. A égalité, un tie-break (cf. page 2) devra être joué.

**En 12U et 15U, l'équipe championne Nouvelle-Aquitaine 2019 obtient le droit de se présenter aux phases nationales 2019 de la catégorie.**

## DISCIPLINE SUR LE TERRAIN

Les actions des joueurs, des entraîneurs, des dirigeants, des arbitres et des officiels doivent être au-delà de tout reproche. Tout joueur, entraîneur, dirigeant, arbitre, officiel qui serait partie dans une altercation verbale ou physique ou ayant une conduite contraire à l'esprit sportif, sur le terrain ou en n'importe quel lieu où une activité de la C.R.J. se déroule, est sujette à une action disciplinaire dans les conditions des présents règlements.

Les membres de l'équipe offensive doivent retirer tout équipement (gant, tenue de receveur, battes...) du terrain de jeu et les mettre sur le banc ou dans l'abri des joueurs durant le temps de leur passage au bâton.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



Aucun équipement ne doit rester sur le terrain de jeu que cela soit dans le territoire des bonnes balles ou des fausses balles.

Les joueurs en uniforme, les photographes de presse, les journalistes, le gérant de l'équipe, les coaches et les arbitres sont seuls à pouvoir être présents sur le terrain de jeu, juste avant et pendant le match.

A l'exception du batteur, des coureurs et des coaches de première et troisième base, tous les joueurs doivent être sur leur banc ou dans l'abri des joueurs ou dans le bull pen pour les lanceurs à l'échauffement quand leur équipe est à l'attaque. Quand l'équipe est en défense, tous les joueurs de réserve doivent être sur leur banc ou dans le bull pen.

Aucune personne ne sera autorisée sur le terrain autre que les joueurs en uniforme, le gérant, les coaches, les arbitres et les journalistes invités par le club. En cas d'interférence intentionnelle de la part de toute personne autorisée à se trouver sur le terrain de jeu, la balle est morte au moment de l'interférence et aucun coureur n'est autorisé à avancer. Si un mauvais relais atteint une personne autorisée, ce n'est pas considéré comme une interférence et la balle reste en jeu.

Lorsqu'il y a une interférence d'un spectateur sur une balle relayée ou frappée, la balle est morte au moment de l'interférence et l'arbitre appliquera les sanctions qui selon son jugement annuleront l'interférence.

## REMARQUE :

Si l'interférence d'un spectateur empêche clairement un joueur défensif d'attraper une balle en l'air (Fly) l'arbitre retirera le frappeur.

Un joueur ou substitut devra s'asseoir sur le banc des joueurs ou dans l'abri des joueurs à moins qu'il ne participe au jeu ou ne se prépare à entrer en jeu. Seuls les joueurs éligibles, les gérants et pas plus de deux coaches ne peuvent occuper le banc ou l'abri des joueurs. Lorsqu'un frappeur ou un coureur est retiré, il doit retourner immédiatement sur le banc ou l'abri des joueurs.

Un gérant, un coach ou un joueur ne doit à aucun moment, que ce soit depuis le banc ou sur le terrain de jeu ou ailleurs :

- a) Inciter ou tenter d'inciter par des paroles ou par des signes une manifestation des spectateurs,
- b) Utiliser un langage grossier ou déplacé envers les joueurs de l'équipe adverse, d'un gérant, d'un coach, d'un arbitre, d'un scoreur ou d'un spectateur,
- c) Selon le jugement de l'arbitre, faire certain mouvement afin de provoquer une feinte illégale du lanceur.

## SANCTION :

Avertir le joueur et/ou le gérant, s'il y a récurrence, expulser le joueur et/ou le gérant du match du banc.

Si une telle action provoque une feinte illégale, cette feinte illégale doit être annulée. Tout avertissement ou expulsion doit être indiqué sur la feuille de match par un rapport signé de l'arbitre.

Lorsqu'un gérant, un instructeur ou un joueur est expulsé d'un match, il doit quitter le terrain de jeu et ne plus prendre part au match. Il ne peut pas s'asseoir dans les tribunes et ne peut pas être rappelé dans le match.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



Lorsque les occupants du banc des joueurs s'opposent violemment à une décision d'un arbitre, l'arbitre doit demander en premier que cette opposition cesse. Si cette opposition se prolonge, la sanction pourra être donnée.

## **SANCTION :**

L'arbitre demandera au joueur fautif de se retirer du banc et de l'aire des spectateurs. S'il lui est impossible de déterminer le ou les coupables, il peut faire retirer tous les joueurs du banc. Le gérant de l'équipe coupable ne pourra alors appeler au jeu que les joueurs nécessaires à une substitution durant le match.

Tout avertissement ou expulsion doit être indiqué sur la feuille de match par un rapport signé de l'arbitre. Un gérant d'équipe ou un coach ne peut pas quitter son banc autrement que pour discuter avec un joueur ou un arbitre et seulement s'il en a reçu l'autorisation d'un arbitre.

## **EXCEPTION :**

Dans la catégorie 6U ou 9U, le gérant de l'équipe ou un coach, en tenue aux couleurs de l'équipe, peut être sur le terrain afin de donner des instructions mais ne doit en aucun cas assister les coureurs ou toucher une balle en jeu. Enfin au moins un adulte doit être présent à tout moment sur le banc des joueurs ou dans l'abri des joueurs.

Les joueurs, gérant ou coaches des équipes participantes ne doivent s'adresser aux spectateurs ni s'asseoir dans les tribunes durant le match auquel ils participent.

L'usage du tabac, boissons alcoolisées sous quelque forme que ce soit, sont strictement prohibés sur le terrain de jeu, sur le banc des joueurs et dans l'abri des joueurs.

## **LES SANCTIONS**

Les sanctions sportives et financières découlant directement de l'application des dispositions des présents règlements sont prononcées après avoir entendu les auteurs de la ou des infractions déclenchant la sanction.

Les sanctions sportives et financières prononcées par le CRJ, sont susceptibles d'appel devant le Bureau de la LNABSC.

En cas de non-acquittement, par un Club, d'une somme ou d'une pénalité financière à l'échéance prévue, il est fait application, sans préjuger d'autres sanctions sportives, d'une pénalité de retard d'un montant d'un dixième de la somme ou pénalité initiale, par mois de retard entamé. Ces sommes pourront être retirées des cautions.

Les sanctions disciplinaires sont transmises à la Commission Discipline Nationale après rapport de la CRJ et transmission des feuilles de match et de scorage afin d'être traitées.

Les sanctions disciplinaires qui sont prononcées directement par l'Arbitre en chef de la rencontre, sur le terrain avant le début de la rencontre sont immédiatement exécutoires.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## ARBITRAGE ET SCORAGE

Toutes les compétitions organisées par la C.R.J. doivent être arbitrées par des arbitres titulaires d'un diplôme officiel d'arbitre Baseball ou Softball. Des contrôles pourront être effectués, toute infraction sera sanctionnée (cf. barème des pénalités en annexe).

**Une exception est faite pour :**

- **Les tournois 9U et tournois club.**
- **Les rencontres de phase d'automne 9U, 12U et 15U.**
- **Les indoors.**



**Le club recevant doit, dans ce cas nommé un tuteur et veiller au respect des règlements, de la sécurité et du bon déroulement des rencontres. Ce tuteur est le garant des rencontres et le seul à pouvoir traiter des conflits. Le tuteur doit signer la feuille de match et y noter toute anomalie.**

Toutes les rencontres organisées par la C.R.J. sont arbitrées par les arbitres nommés par le club d'accueil. **Tout arbitre nommé par le club d'accueil doit impérativement être licencié (licence compétition), à la FFBS.**

Des contrôles pourront être effectués, toute infraction sera sanctionnée (cf. barème des pénalités en annexe).

De plus, il est primordial que les arbitres présents sur les terrains portent une tenue représentative du corps arbitral, par respect pour notre discipline et dans un souci pédagogique à l'égard des jeunes joueurs.

Toutes les prestations d'arbitre au sein des compétitions organisées par la C.R.J. sont gratuites. Les arbitres officieront bénévolement. En revanche, à la demande de la C.R.J., des arbitres expérimentés peuvent venir, dans un rôle de « tuteur », de formateur, aider les arbitres en place. Dans ce cas, une indemnité de déplacement sur la base des frais engagés pour leur venue et sur présentation des justificatifs, peut être demandée.

Chaque Club nomme pour chaque compétition, dès l'inscription d'une équipe, un arbitre référent titulaire, au minimum, d'un diplôme d'Arbitre Départemental (AD / **AF1**).

Il est chargé du suivi des Jeunes Arbitres.

La réglementation concernant les quotas d'arbitres et les Jeunes Arbitres votée par l'Assemblée Générale ou par le Comité Directeur de la L.N.A.B.S.C. s'applique aux compétitions jeunes (cf. annexe). Toute rencontre officielle, appartenant à une organisation de la C.R.J., dont le ou les arbitres ne répondent pas aux règles imposant le niveau de qualification de l'arbitre, est déclarée irrégulière. Le club chargé de l'arbitrage est alors sanctionné au minimum d'une amende dont le montant est fixé annuellement par le Comité Directeur de la L.N.A.B.S.C.

Dans le cas d'un match irrégulier annoncé par les règles précédentes du présent règlement, le club visiteur est alors en droit s'il le désire, de porter une réclamation à la C.R.J. par écrit dans les 48 heures.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



La C.R.J. en fonction du résultat et au vu de la feuille de match et de scorage peut déclarer le ou les matchs perdus par forfait pour l'équipe recevante. Ce ou ces forfaits ne font pas l'objet de sanctions financières et sportives prévues.

Le nom du ou des arbitre(s) ne peut figurer sur la feuille de match à aucun autre titre.

## Rôle et devoirs des arbitres lors d'une rencontre :

- a. Ils sont chargés de faire respecter l'heure du début de la rencontre.
- b. L'Arbitre en chef est responsable de la vérification de l'identité et de la qualification des joueurs, préalablement à la rencontre. Il doit exiger la présentation **des documents officiels, édité(s) depuis le logiciel fédéral, prouvant que chaque joueur est licencié à la date de la rencontre**. L'Arbitre en chef doit demander aux managers s'il y a des réclamations ou contestations à formuler.
- c. **En cas d'absence de justificatif officiel**, l'Arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur sur la feuille de match ou sur le terrain.
- d. L'Arbitre en chef doit vérifier l'âge de chaque enfant (en particulier pour la distance des lanceurs).
- e. L'Arbitre en chef est responsable **des justificatifs de licence** jusqu'à la fin de la rencontre et, après la rencontre, il les joint aux feuilles de match à communiquer à la CRJ.

**L'Arbitre en chef doit mentionner sur la feuille de match et sur les justificatifs, toute anomalie, ainsi que le rapport éventuel suite à un incident pendant les rencontres.**

- f. Les arbitres doivent officier en tenue réglementaire et avoir un comportement exemplaire.
- g. L'Arbitre en chef est responsable de l'établissement de la feuille de match.
- h. La feuille de match du modèle officiel (FFBS de l'année en cours), est fournie par le Club recevant. L'Arbitre en chef doit la faire remplir par les managers des 2 Clubs qui doivent la lui remettre au moins 10 minutes avant le début de la rencontre. Celle-ci est sous la responsabilité de l'Arbitre en chef pendant toute la durée de la rencontre.
- i. Les arbitres signent, à l'issue de la rencontre, la feuille de match, et y mentionnent toutes les informations nécessaires.
- j. Après la fin de la rencontre, le scoreur y reporte le score officiel de la rencontre, ainsi que les informations obligatoires, sous le contrôle des arbitres, qui signent la feuille de match et la font signer aux managers et au scoreur. L'Arbitre en chef remet ensuite, sauf dans les cas d'une anomalie, les feuilles de match et de scorage au manager du Club recevant la journée, pour transmission dans les 48 Heures.
- k. Les arbitres rédigent, à l'issue de la rencontre, un compte rendu de match, à adresser sous 48 Heures, au responsable de la CRJ. Ils y notifient tous les incidents ayant amené à perturber ou à interdire le bon déroulement de la rencontre. Le compte rendu doit être signé de tous les arbitres ayant officié pendant la rencontre.
- l. Dès que l'équipe qui se déplace est arrivée, seul l'Arbitre en chef est juge, en fonction de la météo et de l'état du terrain, si le match doit être suspendu ou annulé. Il décide à tout moment de la journée, si le match doit être arrêté, repris ou non, quand le match doit être terminé après une suspension. L'arbitre peut maintenir la suspension du match aussi longtemps qu'il considère qu'il existe une chance de reprendre le match dans la journée.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



m. L'arbitre est le garant du temps de jeu et doit faire en sorte qu'un minimum de temps ne soit perdu. Il doit accélérer les rotations, les délais pour mettre la balle en jeu, gérer le nombre de lancers d'échauffement. Si des excès sont constatés, il est en droit y remédier pour favoriser le jeu.

## **Rôle et devoirs des scoreurs lors d'une rencontre :**

a. Le scorage est obligatoire pour les championnats 12U, 15U et 18U. L'utilisation des feuilles de scorage simplifiées établies par la CRJ sont autorisées. Le décompte des lancers de chaque lanceur devra clairement être indiqué sur la feuille de décompte (Annexe).

Ces feuilles peuvent être remplies par des bénévoles non diplômés. Il est toutefois conseillé de proposer aux scoreurs débutants une future formation de scoreur départemental.

b. Toutes les rencontres organisées par la C.R.J. sont scorées par le scoreur du club accueil.

c. Toutes les prestations de scoreur au sein du programme de la C.R.J sont gratuites. Les scoreurs officient bénévolement.

e. Le scoreur est responsable des feuilles de score officielles pendant toute la durée de la rencontre.

f. Le nom du scoreur ne peut figurer sur la feuille de match à aucun autre titre.

g. Le scoreur doit officier dans un espace séparé des équipes, être d'une complète impartialité, et avoir un comportement exemplaire.

h. Le scoreur signe, à l'issue de la rencontre, la feuille de match, en y joignant la feuille de scorage

i. Le scoreur complète les feuilles de scorage, et y mentionne toutes informations définies dans les règlements et directives de la Commission Nationale Scorage et Statistiques.

j. Le scoreur doit assurer son rôle et ne pas empiéter sur celui d'un manager ou d'un arbitre.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## REGLES SPECIFIQUES AUX CHAMPIONNATS D'AUTOMNE

Les règles en 9U et 18U sont les mêmes que le reste de l'année.

Les règles 12U et 15U ont des spécificités pédagogiques.

Les championnats d'automne sont ouverts à tous les jeunes de la catégorie en cours, ayant une licence compétition valable en cours.

Les joueurs sans équipe inscrite, peuvent participer à cette compétition sous les couleurs d'une autre équipe (nul besoin d'une entente entre les clubs) à condition :

- D'en faire la demande officielle à la CRJ
- D'avoir l'accord des dirigeants des 2 clubs
- De ne participer qu'avec une seule équipe durant toute la durée de la compétition.
- De fournir **un justificatif officiel de licence, édité du logiciel fédéral, pour tout joueur, en cours de validité, à chaque journée.**

Les inscriptions sont à faire en septembre.

## REGLES SPECIFIQUES AUX CHALLENGES REGIONAUX ET TOURNOIS PONY LEAGUE

**Les règles et catégories peuvent différer selon le format de jeu officiel adopté (cf. règles officielles).**

Les challenges régionaux sont ouverts à tous les jeunes de la catégorie en cours, ayant une licence compétition valable en cours.

Les joueurs sans équipe inscrite, peuvent participer à cette compétition sous les couleurs d'une autre équipe (nul besoin d'une entente entre les clubs) à condition :

- D'en faire la demande officielle à la CRJ
- D'avoir l'accord des dirigeants des 2 clubs
- De ne participer qu'avec une seule équipe durant toute la durée de la compétition.
- De fournir **un justificatif officiel de licence, édité du logiciel fédéral, pour tout joueur, en cours de validité, à chaque journée.**

## REGLES SPECIFIQUES AU T.I.D. (Tournoi Inter-Départements)

**Les T.I.D. sont des Tournois Inter-Départements où s'affrontent des sélections départementales.**

**Un joueur ne peut jouer que dans la sélection représentant le département où il est licencié, excepté ceux qui ont une autorisation spéciale de la C.R.J.**

**Les sélections potentielles seront :**

\* les départements où il n'y a qu'un seul club ayant des jeunes, sont rattachés à l'identité d'un autre département.

- « **Les Vienne** » : **Vienne et Haute-Vienne + Creuze.**
- « **La Dordogne** » : **Dordogne + Corrèze.**
- « **La Gironde** ».
- « **Les Pyrénées Atlantiques** » : **Pyrénées Atlantiques + Landes + Lot-et-Garonne.**
- « **Les Charentes** » : **Charente et Charente Maritime + Deux-Sèvres.**





# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## TOURNOIS, MATCHES AMICAUX et INTERNATIONAUX

Les matchs amicaux sont ceux joués en dehors des compétitions officielles CRJ.

Tout match amical doit faire l'objet d'une information auprès de la CRJ, 48 HEURES minimum avant la rencontre.

Aucune rencontre avec un Club étranger ne peut avoir lieu sans autorisation préalable de la CRJ qui transmet à la CFJ. Cette demande doit être déposée 8 jours au moins avant la date de la ou des rencontres. En cas de non-respect de cet article, le Club fautif sera sanctionné d'une amende dont le montant est fixé annuellement par le Comité Directeur de la LNABSC (Annexe).

Toutes les compétitions de type : Tournois, Challenges ou Trophées, matches amicaux, doivent faire l'objet d'une communication préalable à la CRJ.

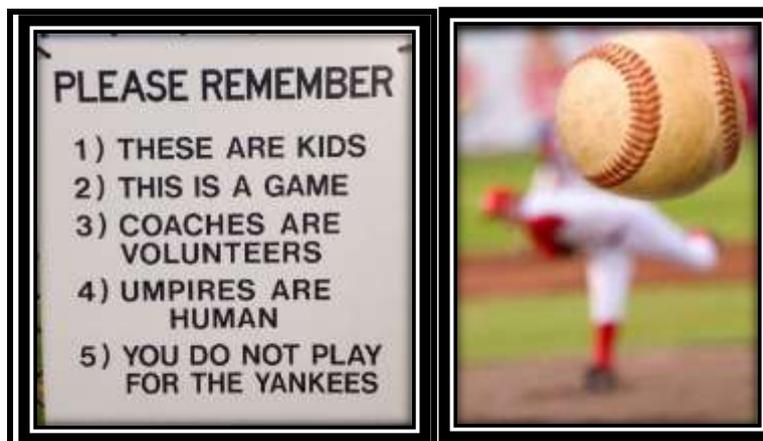
Toute rencontre au-delà des frontières doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la FFBS.

Le président du Club recevant est chargé de faire observer les règles de la C.R.J. ou C.F.J. lors de toutes les rencontres amicales, internationales, Tournois, Challenges ou Trophées.

-----

**Tous les engagements devront être tenus de la part des dirigeants et entraîneurs pour favoriser les jeunes et leur permettre de s'épanouir dans nos disciplines.**

**La CRJ compte beaucoup sur le rôle des entraîneurs et leur bon sens, qui sont avant tout des EDUCATEURS.**



## Chapitre 3 : LES REGLES SPECIFIQUES AUX 9U

### 1. LE TERRAIN DE JEU :

En 9U la version jouée est le BEEBAL ROOKIE :

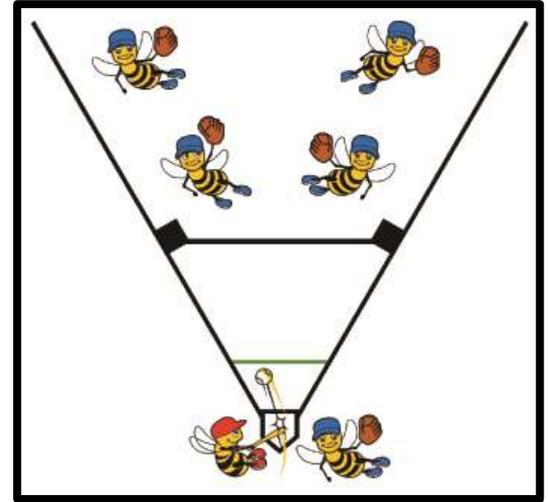
Le champ intérieur est un triangle de 15m de côté (angle de 60°).

La distance de la plaque de but (ou marbre) de la limite de home-run la plus proche est de 45m.

Le back-stop se situe de 5 à 7m du marbre.

**Ligne de sécurité : 5 m devant le marbre.**

Abris ou bancs des équipes :  $\geq 10$  m du marbre et  $\geq 10$  m de ligne de foul ball.



### 2. LES BALLE OFFICIELLES :

Pour les rencontres du championnat 9U, la balle réglementaire est la balle beeball de 8,5 pouces ou la balle molle style

Diamonds CD 8,5 pouces (si possible la jaune) ou la Benson Soft-T de 8,5 pouces

### 3. LA BATTE :

Les battes en bois et les anneaux de lestage « donut » sont interdits (ainsi que deux battes en même temps). La taille maximum est de 28 pouces. Le barrel maximum est de  $2 \frac{1}{4}$  de diamètre et le ratio taille/poids doit être compris entre -10 et -14.

### 4. LES EFFECTIFS :

La formule choisie se joue à 5 joueurs. Cependant, une équipe qui se présente à une rencontre avec moins de joueurs pourra se faire prêter des joueurs ou, d'un commun accord avec le Commissaire Technique de la journée, jouer à 5 vs 5 avec un « renfort ».

Un match de beeball rookie peut aussi se jouer à 3 vs 3, 4 vs 4 ou 6 vs 6 (minimum 3 et maximum 6) si les éducateurs sont d'accords et que le Commissaire Technique valide ce choix.

Dans tous les cas il n'y a aucune pénalité (ni forfait financier ni forfait sportif) tant que l'équipe est présente et jouent les rencontres.

### 5. REGLES DE JEU

Le joueur ou la joueuse de 6 ans ne pourra être receveur, lanceur ou 1<sup>ère</sup> base.

### POINTS PAR MANCHES :

Pas de limite de points. Les changements ont lieu soit après 3 éliminations, soit après le passage de tous les frappeurs + 1.

### LE COUREUR :

La grille de protection n'est pas obligatoire mais conseillée.

Le départ de la base ne peut se faire qu'à la frappe d'un partenaire.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## AUTRES PRECISIONS SUR LES REGLES BEEBALL « ROOKIE » (cf. règles officielles) :

Tous les défenseurs doivent être placés derrière la ligne entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> base avant la frappe, excepté le receveur qui se placera hors de portée du frappeur et pas dans son dos.

La mise en jeu se fait au teeball ou lancer par l'éducateur et aucune élimination à la frappe n'est possible.

Merci de veiller à ce que la balle soit mise en jeu rapidement et par conséquent de choisir le type de mise en jeu adaptée pour ne pas multiplier les lancés.

Une ½ manche se termine sur 3 éliminés ou après que les 5 joueurs soient passés à la frappe + le 1<sup>er</sup> une 2<sup>ème</sup> fois (soit 6 frappeurs). Ainsi un décalage se crée à chaque manche.

Les éliminations sont les mêmes que pour le baseball (jeu forcé ou non + arrêt de volé).

Sur un attrapé de volé, le frappeur est éliminé + les coureurs reviennent à la base de départ sans pouvoir être éliminé + les défenseurs marquent 1 point.

Pour stopper le jeu, la balle doit être renvoyée à la base devant les coureurs empêchant leur progression.

L'arbitre annonce, alors, la fin de l'action et la balle peut être redonnée à l'éducateur adverse ou au receveur pour un essai au teeball, sans que les coureurs puissent avancer.

Les coureurs ne peuvent partir de leur base qu'au contact d'un de leur partenaire. Un départ anticipé entraîne un avertissement puis une élimination.

Dès que la balle sort des limites du terrain, au fond ou sur les côtés, les coureurs auront 1 base de plus.

## 6. DEROULEMENT DES RENCONTRES :

Le planning de chaque journée est spécifique et organisé sous formule de tournoi d'un jour.

Le nombre de rencontres et la durée des rencontres peuvent varier selon le nombre de participants.

Chaque journée se termine par un goûter et si possible une remise de diplômes.

## 7. FIN DE MATCH

**Une rencontre est homologable si :**

- **4 manches complètes** ont été jouées **ou 0h45 à 1h00** de jeu selon la formule du jour (dépend du nombre de participants).

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, le match s'arrête et les équipes restent à égalité.

Exception lors de phases finales ou classements où une manche supplémentaire, extra inning, sera jouée comme une manche normale (pas de tie-break).

## 8. FORMULES PREVISIONNELLES 2018 :

Des plateaux indépendants les uns des autres (pas de classement général, seulement un classement par plateau).

Championnat et championnat d'automne : engagement sur la totalité de la compétition.

Chaque équipe doit répondre présent à toutes les journées organisées dans son secteur géographique.

A défaut de rencontres, une équipe peut demander à participer à une journée hors de son secteur.

Challenge ou coupe régionale : compétitions sur une journée sur inscription indépendante.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## 9. COMMUNICATION DES RESULTATS :

1. **Le jour même** : une photo d'action de jeu et les résultats (ou information si match suspendu)

**à Xavier St GIRONES**

Mail : [christinesaintgirones@orange.fr](mailto:christinesaintgirones@orange.fr), Tel. 06 17 07 22 00

2. Les feuilles dans les 48h00 :

- Le responsable de la catégorie : Xavier St Girones
- **La CRJ** : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)
- **La C.R.A.** (Commission Régional Arbitrage) : [jean-luc.lanxade@orange.fr](mailto:jean-luc.lanxade@orange.fr)

## 10. REGLES SPECIFIQUES AU CHAMPIONNAT D'AUTOMNE

Les règles sont celles du beeball « rookie » comme en championnat. Chaque journée est un tournoi indépendant (pas de classement général, uniquement un classement de la journée).

## 11. REGLES SPECIFIQUES AU CHALLENGE REGIONAL

Les règles sont inchangées.

La durée des rencontres sera adaptée à une formule tournoi.

## Chapitre 4 : LES REGLES SPECIFIQUES AUX 12U

### 1. LE TERRAIN DE JEU :

Distances des bases : **18,29 m** (la double base est obligatoire en première base).

Distance du lanceur : **14 m** (exception pour **2009** possibilité de lancer à **13 m**).

Distance de back-stop : **5 à 9 m**

Distance du home run : **61 m**

Abris ou bancs des équipes :  $\geq 10$  m du marbre et  $\geq 7,50$  m de ligne de foul ball.

Directives CRJ : surface non dangereuse, traçage complet, barrière de HR qui arrête les balles roulantes, bases fixes et back-stop large d'au moins 8 m.

### 2. LES BALLEES OFFICIELLES :

Après 2 années de vote majoritaire des acteurs Nle-Aquitaine en faveur de la balle molle 9" :

la balle officielle, pour toutes les rencontres 12U 2019 (championnat, automne, tournois, indoors...), est la balle molle 9".

**Autorisées : la Wilson Soft Compression 9", la Diamond Flexiball DFX-LC1, la Benson Soft 9".**

\* La responsabilité de l'arbitre, ne pourra être engagée pour tout accident, dont la spécificité de la balle serait la cause.

### 3. LA BATTE :

Les battes en bois et les anneaux de lestage « donut » sont interdits (ainsi que deux battes en même temps).

La taille maximale d'une batte est de 32 pouces (81,28cm), **le barrel maxi est de 2 5/8 de diamètre** et le ratio taille/poids doit être compris entre -10 et -13.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## 4. LES GANTS :

Un gant spécifique est obligatoire pour les receveurs.

Les receveurs, receveur d'échauffement compris, devront porter un gant spécifique de receveur homologué.

Exceptions : Pour les receveurs gauchers qui n'ont pas l'équipement spécifique.

Lors des compétitions d'automne et d'hiver, lorsque la mise en jeu est au tee-ball ou lanceur coach avec des balles molles, les receveurs sont autorisés à ne pas mettre les jambières ou de gant spécifique.

## 5. LES PROTECTIONS :

Les knee-savers sont recommandés.

## 6. REGLES DE JEU :

Le joueur ou la joueuse de 9 ans ne pourra pas être receveur ou lanceur.

### POINTS PAR MANCHES :

Arrêt de la manche : 3 éliminations ou 4 points (+ points sur la dernière action).

Sur l'action du 4<sup>ème</sup> point marqué, tous les points supplémentaires marqués sont validés. Pour arrêter la dernière action, la défense doit stopper les coureurs en touchant une des bases devant le(s) coureur(s).

Exemple : en touchant la 3<sup>ème</sup> base, la défense stoppe de fait, tous les coureurs qui n'y sont pas arrivés (qui sont entre le marbre et la 3<sup>ème</sup> base). Par contre cela n'arrête pas le coureur qui est entre la 3<sup>ème</sup> base et le marbre. Le point sera donc comptabilisé.

### FIN DE MATCH

Une rencontre est homologable si :

- **6 manches complètes** ont été jouées **ou 5 ½ manches si l'équipe recevante gagne ou pas de nouvelle reprise à partir de 1h30 de jeu.**

Excepté en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire ou de la 6<sup>ème</sup> manche. Dans ce cas, la règle du tie-break s'applique (cf. page n° 2). Lors des phases de classement, la durée des matches pourra être réduit.

- Il y a une domination manifeste : **15 points d'écart en fin de 3<sup>ème</sup> manche** (2 ½ si recevant vainqueur), **10 points d'écart à la 4<sup>ème</sup> manche** (3 ½ si recevant vainqueur).

- **3 manches minimum dans le cas d'interruptions liées à des intempéries rendant impossible la fin du match.**

### LE LANCEUR:

Les lanceurs sont limités à 75 lancers maximum sur une période de 3 jours (autorisé à terminer le frappeur en cours).

1 à 40 lancers : aucun repos imposé. 41 à 55 lancers : 2 jours de repos imposé. 56 à 75 lancers : 4 jours de repos imposés.

Une journée de repos commence le soir de la rencontre à 0h00 jusqu'à minuit, soit 24h.

Les lanceurs nés en **2010** sont interdits.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



Les **2009** peuvent lancer à 13m ou 14m. Les **2008 et 2007** lancent à 14m.

Les feintes irrégulières (balks) ne sont pas sanctionnées.

Les effets sont interdits (droites et change-up uniquement).

La règle du 3<sup>ème</sup> strike relâché est valable (frappeur n'est pas éliminé tant qu'il n'a pas été touché, que la balle n'est pas arrivée avant lui à la 1<sup>ère</sup> base ou que le frappeur ait refusé de jouer en se dirigeant vers son abris).

## LE RECEVEUR :

Les receveurs sont limités à 5 manches sur une période de 24h et de 10 manches sur 48h. Les joueurs nés en **2010** ne peuvent pas être receveur. Un lancer reçu dans une manche compte pour une manche complète.

**Toute infraction des règles ci-dessus, entraîne un match perdu par l'équipe fautive.**

## LE COUREUR :

La grille de protection n'est pas obligatoire mais conseillée.

Le coureur doit être en contact avec sa base tant que la balle lancée par le lanceur n'a pas franchie le marbre.

Après une 1<sup>ère</sup> remarque faite aux 2 équipes, l'arbitre retirera le joueur incriminé à l'infraction suivante.

## LE BATTEUR :

Les anneaux lestés pour l'échauffement sont interdits.

## 7. DEROULEMENT DES RENCONTRES ET FORMULE SPORTIVE :

**. La 1<sup>ère</sup> phase, par groupe géographique, se déroule en round robin simple (1<sup>er</sup> match équipe locale reçoit, 2<sup>ème</sup> match l'équipe locale est visiteuse). Les balles sont fournies par l'équipe locale.**

**Un 3<sup>ème</sup> match amical d'1h00 minimum est obligatoire (pas de feuilles de match à fournir).**

**. La 2<sup>ème</sup> phase est une phase de classement (1/4 de finale). Le mieux classé reçoit sur son terrain et commence en défense sur toutes les rencontres. Le 1<sup>er</sup> à gagner 2 matches passe en 1/2 finale. Soit les 2 premières rencontres sont remportées par la même équipe, un 3<sup>ème</sup> match amical aura lieu. Soit les équipes partagent les victoires sur les 2 premiers matches et le 3<sup>ème</sup> match devient officiel pour les départager.**

**. La 3<sup>ème</sup> phase est une phase de classement (1/2 finale, finale, classements) où les 8 premiers seront sur le même site (appel à candidature). Classement de 9 à 11, sur un autre site.**

Le planning type d'une journée type est :

**En 12U** (pas de nouvelle manche à partir de 1h30) :

11h à environ 12h30 : 1<sup>er</sup> match, 13h30 à environ 15h00 : 2<sup>ème</sup> match, 15h20 à 16h20 ou plus : 3<sup>ème</sup> match amical.

**Le 3<sup>ème</sup> match n'est pas facultatif.** Il n'a aucune incidence sur le classement, le résultat ne compte pas mais une équipe refusant de le jouer, **pourra être sanctionnée d'un forfait (sportif et financier).**

Pas de feuille de match, line-up, feuille de scorage...demandé sur ce 3<sup>ème</sup> match.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## 8. Les rencontres seront référencées ainsi :

**Championnats : Ch12U/1-1, Ch12U/1-2...**

exemple : Ch12U/3-1 = Championnat 12U / 3<sup>ème</sup> journée de championnat et 1<sup>er</sup> match de la journée.

**Championnat d'Automne : ChAut12U/1-1, ChAut12U/1-2...**

**Challenges Nouvelle-Aquitaine : Chall12U/1-1, Chall12U/1-2 ...**

## 9. LA COMMUNICATION DES RESULTATS :

1. **Le jour même** : une photo d'action de jeu et les résultats (ou information si match suspendu)

à **J.Marie BOULAY** Mail : [jmb.liguenouvelleaquitaine@gmail.com](mailto:jmb.liguenouvelleaquitaine@gmail.com), Tel. 06 82 93 39 74

2. Les feuilles dans les 48h00 :

- **Le responsable de la catégorie : J.Marie Boulay** : [jmb.liguenouvelleaquitaine@gmail.com](mailto:jmb.liguenouvelleaquitaine@gmail.com)
- **La CRJ** : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)
- **La C.R.A.** (Commission Régional Arbitrage) : [jean-luc.lanxade@orange.fr](mailto:jean-luc.lanxade@orange.fr)

## 10. REGLES SPECIFIQUES AU CHAMPIONNAT D'AUTOMNE

. la compétition est ouverte aux 12U de l'année en cours.

**Rappel** : Tout joueur doit être en possession d'une licence compétition et d'un certificat médical en règle. Toute infraction entraîne la perte des matches de l'équipe.

. **Les matches durent 1h30 sans limite de manches** (hors classements ou finales).

Sauf exception, si demande officielle justifiée, le 1<sup>er</sup> match démarre à 11h, le 2<sup>ème</sup> à partir de 13h30. Fin de journée à 16h00. Les 2 rencontres comptent pour le championnat d'Automne (match non joué = forfait).

. **Formule** : A voir en fonction des inscriptions. Pas de phase régionale et classement en 2019 mais des matches par groupe géographique uniquement.

. la mise en jeu se fait : 2 lancers du coach + 1 essai au tee-ball ou 3 lancers. Quoiqu'il arrive, le 3<sup>ème</sup> essai est le dernier. Le frappeur est éliminé s'il échoue (excepté sur foul-ball).

. La règle du 3<sup>ème</sup> strike relâché s'applique dans le cas où le dernier essai est lancé. Dans ce cas le frappeur peut courir en 1<sup>ère</sup> base et les défenseurs doivent le toucher ou faire parvenir la balle à la 1<sup>ère</sup> base avant lui.

. Lorsque le frappeur touche le tee-ball et la balle, la frappe est valable et le jeu continu. S'il ne touche que le tube et pas la balle, c'est un strike (au 3<sup>ème</sup> strike = out).

. Les défenseurs doivent arrêter le jeu en bloquant les coureurs en envoyant la balle sur une base empêchant toute avancée supplémentaire des attaquants. A ce moment-là, l'arbitre doit annoncer « arrêt de jeu ». Les coureurs ne peuvent plus avancer. Ensuite la balle revient à l'enfant lanceur (lorsque mise en jeu coach lanceur) ou au receveur (lorsque mise en jeu tee-ball).

. les balles officielles sont : les balles molles de baseball, 9", style « soft ».

. les amortis au tee-ball sont interdits. Si un frappeur exécute un amorti, il sera éliminé et les coureurs reviendront à leur base de départ.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



- . **le vol de base n'est pas autorisé.** Par contre si la balle est relâchée par le receveur (passed ball) et uniquement sur un strike lancé par le coach, le coureur pourra avancer d'une ou plusieurs bases. Un départ anticipé = éliminé. Sur un mauvais lancer : pas de progression possible sur les bases.
  - . les contacts volontaires sont interdits, si un coureur par exemple fonce volontairement dans un défenseur pour lui faire relâcher la balle, le coureur sera éliminé et pourra dans les cas extrêmes être expulsé du match.
  - . *Pas d'échauffement aux changements attaque-défense, dès que les défenseurs sont prêts, le jeu reprend.*
  - . rotation obligatoire des joueurs défensifs à chaque manche (cf. line up officiel). Un joueur ne peut jouer deux manches au même poste en défense et ne peut être remplaçant plus de deux manches.
  - . L'ordre à la frappe peut comporter jusqu'à 14 frappeurs. L'ordre et le nombre de frappeur ne peut être modifié pendant le match.
  - . Au maximum 14 joueurs pourront participer à un même match pour une équipe.
  - . la limite de points par manche s'applique.
  - . **Tout arbitre doit être en tenu officielle.**
  - . Pas de scorage obligatoire demandée sur le Championnat d'Automne.
- Pour chaque rencontre, une feuille line-up spéciale championnat d'automne doit être remplie pour chaque équipe** (+ feuille de match/match + roster de chaque équipe/journée).
- . Les receveurs peuvent se dispenser de mettre les jambières.

## 11. REGLES SPECIFIQUES AU CHALLENGE REGIONAL

**Les règles des Challenges Nouvelle-Aquitaine 2019 sont celles du championnat d'automne excepté l'obligation de rotation des défenseurs qui devient facultative.**

Chaque éducateur a le choix d'appliquer la rotation des défenseurs ou non. En défense, un joueur peut rentrer, sortir, re-rentre, re-sortir...

Par contre l'ordre et le nombre des frappeurs ne peut pas être modifié en cours de match.

Possibilité de mettre 9, 10, 11 ou plus de frappeurs mais aucune modification possible. Si un remplaçant rentre en cours de match, il remplace dans le line-up un joueur. Si ce dernier re-rentre, il ne pourra que revenir à la place de son remplaçant et à la même place dans le line-up. Cette inversion peut se faire plusieurs fois.

**Toute irrégularité constatée, si l'ordre à la frappe est modifié en cours de rencontre, entraîne la défaite par 5 à 0, du fautif.**

**La durée des rencontres sera adaptée à une formule tournoi.**

## 12. REGLES SPECIFIQUES AU T.I.D. (Tournoi Inter-Départements)

Les règles du T.I.D. sont celles du championnat officiel. Seule la durée des matches peut être modifiée et adaptée à une formule tournoi.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## Chapitre 5 : LES REGLES SPECIFIQUES AUX 15U

### 1. LE TERRAIN DE JEU :

Distances des bases : **23 m** (la double base est obligatoire en première base).

Distance du lanceur : **16,45 m** (exception pour **2007 et 2006** possibilité de lancer à **15 m**).

Distance de back-stop : **9 à 11 m**

Distance du home run : **75 m**

**Abris ou bancs des équipes : ≥ 18 m du marbre et ≥ 18 m de ligne de foul ball.**

Directives CRJ : surface non dangereuse, traçage complet, barrière de HR qui arrête les balles roulantes, bases fixes et back-stop large d'au moins 8 m.



### 2. LES BALLEES OFFICIELLES :

Pour les rencontres de championnat 15U, la balle réglementaire est la balle Kenko en caoutchouc de type « world A » ou kenko « 9.0 A » de taille 9 pouces. La balle alvéolée est préférable.

Pour la phase d'automne, championnat et challenge régional, la balle réglementaire **est la Flexiball 11 pouces.**

Pour les indoors, la balle réglementaire peut être **une balle de baseball 9 pouces molles ou une balle Flexiball 11 pouces.**

### 3. LA BATTE :

La taille maximale d'une batte est de 33 pouces. Le barrel maxi est de 2 5/8 de diamètre et le ratio taille/poids doit être compris entre -5 et -10.

Pour la phase d'automne, championnat et challenge régional, les battes autorisées sont au choix les battes autorisées en championnat officiel baseball 15U ou les battes autorisées en championnat de softball 15U.

### 4. LES GANTS :

Un gant spécifique est obligatoire pour les receveurs.

Les receveurs, receveur d'échauffement compris, devront porter un gant spécifique de receveur homologué.

Exceptions : Pour les receveurs gauchers qui n'ont pas l'équipement spécifique.

Le joueur de 1<sup>ère</sup> base doit avoir un gant spécifique.

### 5. LES PROTECTIONS :

Les knee-savers sont obligatoires.

### 6. REGLES DE JEU :

#### POINTS PAR MANCHES :

Arrêt de la manche : 3 éliminations ou 5 points (+ points sur la dernière action).

Sur l'action du 5<sup>ème</sup> point marqué, tous les points supplémentaires marqués sont validés.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



Pour arrêter la dernière action, la défense doit stopper les coureurs en touchant une des bases devant le(s) coureur(s).

**Exemple** : en touchant la 3<sup>ème</sup> base, la défense stoppe de fait tous les coureurs qui n'y sont pas arrivés (qui sont entre le marbre et la 3<sup>ème</sup> base). Par contre cela n'arrête pas le coureur qui est entre la 3<sup>ème</sup> base et le marbre. Le point sera donc comptabilisé.

## LE LANCEUR:

85 lancers maximum sur une période de 3 jours (autorisé à terminer le frappeur en cours).

1 à 45 lancers : aucun repos imposé. 46 à 65 lancers : 2 jours de repos imposé. 66 à 85 lancers : 4 jours de repos imposés.

Un lanceur né en **2007** reste limité à 75 lancers.

1 à 40 lancers : aucun repos imposé. 41 à 55 lancers : 2 jours de repos imposé. 56 à 75 lancers : 4 jours de repos imposés.

Une journée de repos commence le soir de la rencontre à 0h00 jusqu'à minuit, soit 24h.

Les **2006 et 2007** peuvent lancer à 15m ou 16,45m. Les **2005 et 2004** lancent à 16,45m.

## LE RECEVEUR :

Les protèges genoux (knee-savers) sont recommandés.

Les receveurs sont limités à 7 manches sur une période de 24h et de 12 manches sur 48h (5 manches sur 24h et 10 sur 48h, pour les joueurs nés en **2007**). Un lancer reçu dans une manche compte pour une manche complète.

**Toute infraction des règles ci-dessus, entraîne un match perdu par l'équipe fautive.**

**LE COUREUR** : Les coureurs sont autorisés à prendre une avance sur base (lead).

## 7. FIN DE MATCH

**Une rencontre est homologable si :**

- **6 manches complètes** ont été jouées ou **5 ½ manches** si l'équipe recevante gagne ou **pas de nouvelle reprise à partir de 1h45 de jeu.**

Excepté en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire ou de la 6<sup>ème</sup> manche. Dans ce cas, la règle du tie-break s'applique (cf. page n° 2). Lors des phases de classement, la durée des matches pourra être réduit.

- Il y a une domination manifeste : **15 points d'écart en fin de 4<sup>ème</sup> manche** (3 ½ si recevant vainqueur),

**10 points d'écart à la 5<sup>ème</sup> manche** (4 ½ si recevant vainqueur).

- **4 manches minimum dans le cas d'interruptions liées à des intempéries rendant impossible la fin du match.**

## 8. DEROULEMENT DES RENCONTRES :

**Chaque journée de championnat, hors phases finales, comprendra 3 rencontres.**

Les deux premiers matches sont officiels et le 3<sup>ème</sup> est amical **mais obligatoire.**



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



Le planning type d'une journée est :

**En 15U** (matchs d'1h45 sauf phases de croisement ou de classement) :

11h à environ 12h45 : 1<sup>er</sup> match, 13h45 à environ 15h30 : 2<sup>ème</sup> match, 15h50 à 16h50 ou plus : match amical.

**Le 3<sup>ème</sup> match n'est pas facultatif.** Il n'a aucune incidence sur le classement, le résultat ne compte pas mais une équipe refusant de le jouer, **pourra être sanctionnée d'un forfait (sportif et financier).**

Pas de feuille de match, line-up, feuille de scorage...demandé sur ce 3<sup>ème</sup> match.

Ce 3<sup>ème</sup> match est avant tout pédagogique. Le temps de jeu de ceux qui en ont moins le reste du temps, doit être privilégié (excepté au rôle du lanceur pour favoriser le jeu). Les éducateurs ont libre choix de faire les changements qu'ils veulent, quand ils veulent et même, s'ils sont d'accords, d'échanger ou de mixer les équipes.

## 9. Formules prévisionnelles 2019 :

. La 1<sup>ère</sup> phase, par groupe géographique, se déroule en round robin simple (1<sup>er</sup> match équipe locale reçoit, 2<sup>ème</sup> match l'équipe locale est visiteuse). Les balles sont fournies par l'équipe locale.

Un 3<sup>ème</sup> match amical d'1h00 minimum est obligatoire (pas de feuilles de match à fournir).

. La 2<sup>ème</sup> phase est une phase de classement (1/2 finales/classements) où les 2 premiers de chaque groupe joueront les 1/2 finales + classement, les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de chaque groupe, joueront en croisement pour les places 5 à 8 et les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de chaque groupe, joueront en croisement pour les places de 9 à 12. Le 7<sup>ème</sup> du groupe Nord sera classé directement 13<sup>ème</sup> du championnat (appels à candidature pour cette phase).

## 10. Les rencontres seront référencées ainsi :

Championnats : Ch15U/1-1, Ch15U/1-2...

exemple : Ch15U/3-1 = Championnat 15U / 3<sup>ème</sup> journée de championnat et 1<sup>er</sup> match de la journée.

Championnat d'Automne : ChAut15U/1-1, ChAut15U/1-2...

Challenges Nouvelle-Aquitaine : Chall15U/1-1, Chall15U/1-2 ...

## 11. LA COMMUNICATION DES RESULTATS :

1. Le jour même : une photo d'action de jeu et les résultats (ou information si match suspendu)

à Philippe DORAY mail : [pdoray@oeneo.com](mailto:pdoray@oeneo.com), Tel. 06 85 19 48 93

2. Les feuilles dans les 48h00 :

- Le responsable de la catégorie : Philippe DORAY : [pdoray@oeneo.com](mailto:pdoray@oeneo.com)
- La CRJ : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)
- La C.R.A. (Commission Régional Arbitrage) : [jean-luc.lanxade@orange.fr](mailto:jean-luc.lanxade@orange.fr)



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## 12. REGLES SPECIFIQUES AU CHAMPIONNAT D'AUTOMNE

. la compétition est ouverte aux 15U de l'année en cours.

**Rappel** : Tout joueur doit être en possession d'une licence compétition et d'un certificat médical en règle.

Toute infraction entraîne la perte des matches de l'équipe.

. **Les matches durent 2h00 sans limite de manches** (hors match de classement ou finales).

Sauf exception, si demande officielle justifiée, le 1<sup>er</sup> match démarre à 11h, le 2<sup>ème</sup> à 14h15. Fin de journée à 16h15. Les 2 rencontres comptent pour le Championnat d'Automne (match non joué = forfait).

. **Formule** : A voir en fonction des inscriptions. Pas de phase régionale et classement en 2019 mais des matches par groupe géographique uniquement.

. le lancer est un lancer softball (lanceur à 12m).

. la balle : la balle officielle est la balle de **softball 11 pouce style flexiball**.

. Les règles sont celles du softball (vol de base, 3<sup>ème</sup> strike relâché...).

. **le départ d'une base, n'est autorisé que lorsque la balle passe au-dessus du marbre (comme en 12U).**

. les battes autorisées sont celles autorisées en softball 15U ou dans les compétitions 15U baseball.

. les contacts volontaires sont interdits, si un coureur par exemple fonce volontairement dans un défenseur pour lui faire relâcher la balle, le coureur sera éliminé et pourra dans les cas extrêmes être expulsé du match.

. Seules 3 balles d'échauffement pour le lanceur aux changements attaque-défense, dès que les défenseurs sont prêts, le jeu reprend.

. rotation obligatoire des joueurs défensifs à chaque manche (cf. line up officiel). **Excepté le lanceur** de manière à favoriser les plus précis.

. L'ordre à la frappe peut comporter jusqu'à 14 frappeurs. L'ordre et le nombre de frappeur ne peut être modifié pendant le match.

. Au maximum 14 joueurs pourront participer à un même match pour une équipe.

. la limite de points par manche s'applique comme en 15U baseball.

. **Tout arbitre doit être en tenu officielle.**

. Pas de scorage obligatoire demandée sur le Championnat d'Automne.

**Pour chaque rencontre, une feuille line-up spéciale championnat d'automne doit être remplie pour chaque équipe** (+ feuille de match/match + roster de chaque équipe/journée).



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## 13. REGLES SPECIFIQUES AU CHALLENGE REGIONAL

**Les règles des Challenges Nouvelle-Aquitaine 2019 sont celles du championnat d'automne excepté l'obligation de rotation des défenseurs qui devient facultative.**

Chaque éducateur a le choix d'appliquer la rotation des défenseurs ou non. En défense, un joueur peut rentrer, sortir, re-rentrer, re-sortir...

Par contre l'ordre et le nombre des frappeurs ne peut pas être modifié en cours de match.

Possibilité de mettre 9, 10, 11 ou plus de frappeurs mais aucune modification possible. Si un remplaçant rentre en cours de match, il remplace dans le line-up un joueur. Si ce dernier re-rentrer, il ne pourra que revenir à la place de son remplaçant et à la même place dans le line-up. Cette inversion peut se faire plusieurs fois.

**Toute irrégularité constatée, si l'ordre à la frappe est modifié en cours de rencontre, entraîne la défaite par 7 à 0, du fautif.**

**La durée des rencontres sera adaptée à une formule tournoi.**

## 14. REGLES SPECIFIQUES AU T.I.D. (Tournoi Inter-Départements)

Les règles du T.I.D. sont celles du championnat officiel. Seule la durée des matches peut être modifiée et adaptée à une formule tournoi.

## Chapitre 6 : LES REGLES SPECIFIQUES AUX 18U

### 1. LE TERRAIN DE JEU :

Distances des bases : **27,43 m**

Distance du lanceur : **18,44 m** (exception pour 2003 possibilité de lancer à **16,45 m**).

Distance de back-stop : **11 à 18,29 m**

Distance du home run : **76,20 m à 90 m**

**Abris ou bancs des équipes :  $\geq 18$  m du marbre et  $\geq 18$  m de ligne de foul ball.**

**Directives CRJ : surface non dangereuse, traçage complet et bases fixes.**



### 2. LES BALLE OFFICIELLES :

La balle réglementaire, pour le championnat et challenge régional, est la balle officielle adulte en cuir.

### 3. LA BATTE :

La taille maximale d'une batte est de 34 pouces. Le barrel maxi est de 2 5/8 de diamètre et le ratio taille/poids doit être compris entre 0 et -5.

L'utilisation d'un poids supplémentaire (Donut) pour l'échauffement n'est pas recommandé.

### 4. LES GANTS :

Un gant spécifique est obligatoire pour les receveurs.

Les receveurs, receveur d'échauffement compris, devront porter un gant spécifique de receveur homologué.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## 5. REGLES DE JEU :

**POINTS PAR MANCHES** : Aucune limite de points. Arrêt de la manche : 3 éliminations.

### FIN DE MATCH

Une rencontre est homologable si :

- **7 manches complètes** ont été jouées ou **6 ½ manches** si l'équipe recevante gagne ou **pas de nouvelle reprise à partir d'1h50 de jeu.**

Excepté en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire ou de la 7<sup>ème</sup> manche. Dans ce cas, la règle du tie-break s'applique (cf. page n° 2). Lors des phases de classement, la durée des matches pourra être réduit.

- Il y a une domination manifeste : **15 points d'écart en fin de 4<sup>ème</sup> manche** (3 ½ si recevant vainqueur), **10 points d'écart à la 5<sup>ème</sup> manche** (4 ½ si recevant vainqueur).

- **4 manches minimum dans le cas d'interruptions liées à des intempéries rendant impossible la fin du match.**

### LE LANCEUR:

95 lancers maximum sur une période de 3 jours (autorisé à terminer le frappeur en cours).

1 à 55 lancers : aucun repos imposé. 56 à 75 lancers : 2 jours de repos. 76 à 95 lancers : 3 jours imposés.

Un lanceur né en **2004** reste limité à 85 lancers.

1 à 45 lancers : aucun repos imposé. 46 à 65 lancers : 2 jours de repos. 66 à 85 lancers : 3 jours imposés.

Une journée de repos commence le soir de la rencontre à 0h00 jusqu'à minuit, soit 24h.

### LE RECEVEUR :

Les protèges genoux (knee-savers) sont recommandés.

Les receveurs sont limités à 8 manches sur une période de 24h et de 14 manches sur 48h (7 manches sur 24h et 12 sur 48h, pour les joueurs nés en **2004**). Un lancer reçu dans une manche compte pour une manche complète.

**Toute infraction des règles ci-dessus, entraîne un match perdu par l'équipe fautive.**

### LE COUREUR :

Les coureurs sont autorisés à prendre une avance sur base (lead).

## 6. Formules prévisionnelles 2019 :

**Nombre d'équipes engagées : 4 équipes.**

**1<sup>ère</sup> phase (entre mars et juin) : 3 journées en round robin aller (hors championnat R1/R2).**

**2<sup>ème</sup> phase (à l'automne) : 3 journées en round robin retour.**

**Champion Nle-Aquitaine 18U sera déterminé à l'issue de ces 2 phases (Classement direct).**

**A l'étude, un Challenge Régional, en fin d'automne, ouvert à tous, sous forme de tournoi.**



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## 7. Les rencontres seront référencées ainsi :

Championnats : Ch18U/1-1, Ch18U/1-2...

exemple : Ch18U/3-1 = Championnat 18U / 3<sup>ème</sup> journée de championnat et 1<sup>er</sup> match de la journée.

Challenges Nouvelle-Aquitaine : Chall18U/1-1, Chall18U/1-2 ...

## 8. LA COMMUNICATION DES RESULTATS :

1. Le jour même, une photo d'action de jeu et les résultats du jour (ou information si match suspendu) à  
**Stéphane FROMENT** : [froment.s@wanadoo.fr](mailto:froment.s@wanadoo.fr) Mail : [froment.s@wanadoo.fr](mailto:froment.s@wanadoo.fr), Tel. 06 85 16 51 69

2. Les feuilles dans les 48h00 :

- **Le responsable de la catégorie** : Stéphane FROMENT : [froment.s@wanadoo.fr](mailto:froment.s@wanadoo.fr)
- **La CRJ** : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)
- **La C.R.A.** (Commission Régional Arbitrage) : [jean-luc.lanxade@orange.fr](mailto:jean-luc.lanxade@orange.fr)

## 9. REGLES SPECIFIQUES AU CHALLENGE REGIONAL

Les règles sont inchangées par rapport au championnat.

La durée des rencontres sera adaptée à une formule tournoi.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



# ANNEXE



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



		9U				12U				15U				18U				
DISTANCES	Home-BackStop	5 à 7 m				7 à 9 m				9 à 11 m				11 à 18,29 m				
	Home-1B	15 m				18,30 m				23 m				27,43 m				
	Home-HR	45 m				61 m				75 m				76 à 90 m				
	Dist. Lancer	2013	2012	2011	2010	2010	2009	2008	2007	2007	2006	2005	2004	2004	2003	2002	2001	
		-			-	13m	14m		15m	16,45m		16,45m	16,45m	18,43m				
DUREE et SCORE	Durée Maximale	4 manches ou 0h45 à 1h				6 manches ou pas de nouvelle manche à 1h30				6 manches ou pas de nouvelle manche à 1h45				7 manches ou pas de nouvelle reprise à 1h50				
	Mini. de Manches	2				3				4				5				
	Mercy Rule 15pts	-				3e manche				4e manche				4e manche				
	Mercy Rule 10pts	-				4e manche				5e manche				5e manche				
	Fin de Manche	3 retraits ou tous les frappeurs + 1				3 retraits ou 4 pts + points sur dernière action				3 retraits ou 5 pts + points sur dernière action				3 retraits				
LIMITATIONS	LANCEURS	Aucun Repos	-				1 à 40				1 à 45				1 à 55			
		2j de Repos	-				41 à 55				46 à 65				56 à 75			
		4j de Repos	-				56 à 75				66 à 85				76 à 95			
		Divers	Règles spécifiques du Beeball Coach lanceur ou T-ball 2 bases + marbre 5 vs 5				- 5 lancers d'échauffement pour un nouveau lanceur sinon 3 - un lanceur relevé ne peut revenir lanceur dans le même match - un lanceur qui atteint son quotas ne peut occuper les rôles de lanceur et receveur dans la journée. - les BBI doivent être annoncés, pas de lancer nécessaire.				- 5 lancers d'échauffement pour un nouveau lanceur sinon 3 - un lanceur relevé ne peut revenir lanceur dans le même match - un lanceur qui atteint son quotas ne peut occuper les rôles de lanceur et receveur dans la journée. - les BBI doivent être annoncés, pas de lancer nécessaire.				- 5 lancers d'échauffement pour un nouveau lanceur sinon 3 - un lanceur relevé ne peut revenir lanceur dans le même match - un lanceur qui atteint son quotas ne peut occuper les rôles de lanceur et receveur dans la journée. - les BBI doivent être annoncés, pas de lancer nécessaire.			
	RECEVEUR	Maxi sur 24h	-				5 manches				7 manches				8 manches			
		Maxi sur 48h	-				10 manches				12 manches				14 manches			
		Divers	-				- un receveur qui atteint son quotas ne peut occuper les rôles de lanceur et receveur dans la journée. - 3e strike relâché = EN JEU				- un receveur qui atteint son quotas ne peut occuper les rôles de lanceur et receveur dans la journée. - 3e strike relâché = EN JEU				- un receveur qui atteint son quotas ne peut occuper les rôles de lanceur et receveur dans la journée. - 3e strike relâché = EN JEU			
EQUIPEMENT	Battes	Maxi 28" (ratio -10 à -14) Barrel 2-1/4				Maxi 32" (ratio -10 à -13) Barrel 2-5/8				Maxi 33" (ratio -5 à -10) Barrel 2-5/8				Maxi 34" (ratio 0 à -5) Barrel 2-5/8				
	Balles	beeball 8,5" (exple : Covee CD850 8,5" ou Benson Soft 8,5")				Balle molle 9" Wilson Soft Compression 9", Diamond Flexiball DFX-LC1 ou Benson Soft 9"				Kenko A 9" (si possible alvéolée)				Cuir 9"				
	Obligatoire	- Double-Base, - Receveur : Grille, bol et protège gorge ou masque intégral				- Double-Base, - Receveur : Equipement complet dont gant avec protège gorge ou masque intégral				- Double-Base, - Receveur : Equipement complet dont gant avec protège gorge ou masque intégral - Gant de 1ere base				- Coquille - Receveur : Equipement complet dont gant avec protège gorge ou masque intégral - Gant de 1ere base				



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## ANNEXE : TERRAIN

Le club d'accueil doit s'assurer de l'aspect non dangereux des terrains où ont lieu les rencontres (trou, cailloux, piquet métallique, etc...).

### Obligations :

- 2 Dug Out (à défaut 2 x 2 bancs).
- Traçage des lignes de Foul Ball, boîtes de frappeur et de coach.
- Back-Stop.

Le champ extérieur est la surface comprise entre les deux lignes de fausse balle. Ces deux lignes sont la continuation des lignes des deux côtés du champ intérieur (cf. « règles officielles du baseball » édition 1995).

Le champ intérieur ainsi que le champ extérieur ainsi que les lignes de fausse balle sont dans le territoire des bonnes balles. Le reste est en dehors du territoire des bonnes balles. Il est recommandé que la ligne qui va du marbre jusqu'à la deuxième base en passant par le centre de la plaque du lanceur soit orienté Nord – Nord – Est.

La boîte du receveur, les boîtes des frappeurs, les boîtes des coaches ainsi que la ligne de 0,90 m de première base sont tracées en respectant les règles officielles (cf. « règles officielles du baseball » édition 1995).

La boîte du receveur se situe à environ 1,90 m à l'arrière du marbre. Elle est déterminée par la prolongation de 2,70 m en arrière du point du marbre des lignes de fausse balle.

Les boîtes des frappeurs sont rectangulaires d'une dimension de 1,8 m par 0,9 m. La ligne intérieure sera parallèle au bord du marbre et éloignée de 10 cm. Depuis le centre du marbre, la ligne sera prolongée de 0,9 m en arrière et de 0,9 m en avant (cf. « règles officielles du baseball » édition 1995).

Les boîtes des coaches seront de 1,2 m par 2,4 m et doivent être moins éloignées que de 1,8 m de la ligne de fausse balle (cf. « règles officielles du baseball » édition 1995).

Les lignes de fausse balle et toutes les autres lignes de jeu indiquées par des lignes "noir continu" sur le diagramme doivent être marquées en blanc (cf. « règles officielles du baseball » édition 1995).

Le marbre est une plaque à cinq côtés faites de caoutchouc blanc. C'est un carré de 42,5 cm avec deux coins coupés de manière à ce que l'on obtienne un côté de 42,5 cm, deux côtés de 21,5 cm et deux côtés de 30 cm. Il sera fixé dans le sol avec la pointe à l'intersection des lignes de première et de troisième base, avec le côté de 42,5 cm faisant face à la plaque de lanceur et les deux côtés de 21,5 cm coïncidant avec les lignes de première et de troisième base. Les bords hauts du marbre ne font pas partie du marbre (cf. « règles officielles du baseball » édition 1995).



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



Les bases seront matérialisées par un sac recouvert de tissus ou de caoutchouc, solidement attachées au sol. La première et la troisième base seront entièrement dans le champ intérieur avec un de leur côté coïncidant avec la ligne de fausse balle. Il est conseillé dans la catégorie minimales et benjamins d'utiliser en première base une «double base». Le centre de la seconde base sera fixé sur l'intersection des lignes venant de la 1<sup>o</sup> base et allant vers la 3<sup>o</sup> base. Les bases sont un carré de dimension minimum de 35 cm et pas plus de 37,5 cm de côté.

L'épaisseur des bases est de 5,60 cm (cf. « règles officielles du baseball » édition 1995).

La plaque du lanceur est une plaque rectangulaire de caoutchouc blanc de 45 cm par 10 cm. Elle doit être fixée au sol.

Chaque club doit fournir des bancs de joueurs, un pour l'équipe visiteuse et un autre pour l'équipe receveuse.

Ces bancs seront à une distance d'au moins :

**18U : 18 m des lignes de fausse balle.**

**15U : 18 m des lignes de fausse balle.**

**12U : 7,50 m des lignes de fausse balle.**

**9U : 7,50 m des lignes de fausse balle.**





# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## ANNEXE : PENALITES

Barème des pénalités :

Feuille de match	Non utilisation du code rencontre Remplissage incorrect Non transmission dans les délais (48 H) Envoi à une mauvaise adresse Utilisations de feuilles non réglementaires Pas de feuille de match <b>ou défaut de score officiel</b> Pas de feuille de score Pas de décompte de lanceur ou irrégularité	4 € 10 € 15 € 15€ 5 € match perdu pour l'équipe recevante + 60 € 50 € / rencontre 1 journée de suspension pour les lanceurs ayant participé au match
Joueurs(ses)	Utilisation d'un joueur non qualifié  Utilisation d'un joueur non licencié 3ème avertissement Exclusion  Inscription sur la feuille de match d'un joueur non présent Présence sur le terrain de joueur non inscrit sur le roster	25 € / joueur et match perdu pour l'équipe concernée 30 € / joueur + match perdu pour l'équipe Une journée de suspension D'une journée de suspension à plusieurs mois en fonction de la gravité (C. F. D.). 75 € / rencontre / joueur  Ne doit pas jouer - 75 € / rencontre / joueur s'il joue
Encadrements	Manager ou entraîneur non licencié 3ème avertissement Exclusion  Tenue vestimentaire non réglementaire	40 € / personne Une journée de suspension D'une journée de suspension à plusieurs mois en fonction de la gravité (C. N. D.). Avertissement puis 15 € / rencontre
Forfaits	Premier forfait Deuxième forfait	1ère caution 2ème caution + retrait
Report	Non utilisation du formulaire de report Non communication de report de match	10 € Forfait de l'équipe recevante
Arbitres	Utilisation d'un arbitre non diplômé Utilisation d'un arbitre non licencié Tenue vestimentaire non réglementaire	Forfait de l'équipe recevante 40 € Club recevante Avertissement club puis 50 € / rencontre
Protêt	Dépôt de garantie	80 €
communication	Non communication des résultats le soir même <b>Non transmission d'une photo de jeu</b>	Avertissement puis 15 € / journée <b>Pas de sanction (diffusion compromise)</b>
Calendrier	Modification du calendrier officiel sans accord CRJ : - De la date - De l'heure - De l'ordre des matches - De l'équipe recevante - 3 <sup>ème</sup> match (amical) non joué	30 € / journée pour les équipes concernées 10 € / match pour les équipes concernées 10 € / match pour les équipes concernées 10 € / match pour les équipes concernées 1 forfait pour les équipes concernées

Les amendes devront être payées dans le mois suivant les notifications.

En cas de non paiement, elles pourront être retirées des cautions.

**Attention** : pour tout problème non prévu par ce règlement, la CRJ et/ou le Comité Directeur de la LNABSC, se réserve le droit d'intervenir et de sanctionner le fautif et son club.



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE REPORT OU DE MODIFICATION DE RENCONTRE saison 2019

Date de la demande : .....

Code de la rencontre : .....

Date initiale de la rencontre : .....

**Nom du club demandeur**

Nom du responsable : ..... Tél : ....., mail : .....

Demande que la rencontre opposant ..... à .....

prévue initialement le .....  
*Recevant*

*Visiteur*

⇒ Soit reportée au ..... (*même programme*)

⇒ soit décalée, le même jour à ..... (*changement d'heure*)

⇒ soit modifiée comme suit : ..... vs .....  
*Recevant* *Visiteur*

**Signature obligatoire**

Motif de la demande :

.....  
.....  
.....  
.....

Nom du club concerné : .....

Nom du responsable : ..... Tél : .....,

mail : .....

**Signature obligatoire**

ACCEPTÉ la demande ci-dessus    oui     Non

Ce formulaire doit être envoyé par le demandeur aux équipes concernées puis au responsable de la compétition, à défaut à la C.R.J., pour validation. Ce document doit être signé par les différents représentants des équipes concernées.

**Attention** : Aucune modification possible de date, à moins de 8 jours précédents la rencontre. Sans réponse de la C.R.J. 7 jour après la réception de la demande, celle-ci est validée.

A défaut d'accord, la rencontre doit se jouer à la date initiale.

**La CRJ.**



# COMMISSION REGIONALE JEUNE

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Cricket  
2 avenue de l'université 33400 Talence - e-mail : [patrice.briones@orange.fr](mailto:patrice.briones@orange.fr)



## ANNEXE : PRE-REQUIS

Les pré-requis sont des conditions obligatoires pour pouvoir s'engager dans les championnats (phase de mars à juillet).

### LES PRE-REQUIS 2019 :

catégories	ENTRAINEURS		ARBITRES		SCOREURS(EUSES)		Eq. jeune
	nombre	niveau	nombre	niveau	nombre	niveau	
<b>JEUNES</b>							
<b>9U</b>	1 D.F.A. /équipe		1 JA /équipe		x		
<b>12U</b>	1 D.F.A. /équipe		1 JA ou 1 AF1 /équipe		x		
<b>15U</b>	1 D.F.A. /équipe		1 JA ou 1 AF1 /équipe		x		
<b>18U</b>	1 D.F.A. /équipe		1 AF1 /équipe		x		

### EVOLUTION PREVISIONNELLE DES PRE-REQUIS 2020 ou 2021 :

catégories	ENTRAINEURS		ARBITRES		SCOREURS(EUSES)		Eq. jeune
	nombre	niveau	nombre	niveau	nombre	niveau	
<b>JEUNES</b>							
<b>9U</b>	1 D.F.A. /équipe		1 JA /équipe		x		
<b>12U</b>	1 D.F.A. /équipe		2 (JA ou AF1) /équipe		1 SF1 /équipe		
<b>15U</b>	1 D.F.A. /équipe		2 (JA ou AF1) /équipe		1 SF1 /équipe		
<b>18U</b>	1 D.F.A. /équipe		1 AF1 /équipe		1 SF1 /équipe		

## DECOMPTE DES LANCERS

Obligatoire sur les compétitions jeunes suivantes :

- Championnats 12U, 15U et 18U.
- T.I.D. 12U et 15U

A défaut, un repos de 10 jours devra être observé par les lanceurs ayant participé au(x) match(es).



**LES RESPONSABLES DES EQUIPES OU ECOLES DE BASEBALL/SOFTBALL :**

<b>16</b>	<b>Angoulême</b>	président	Cédric Bidaud	<a href="mailto:lynxangouleme@gmail.com">lynxangouleme@gmail.com</a>
		Référent 9U	Damien Beaumatin	<a href="mailto:damien.beaumatin@gmail.com">damien.beaumatin@gmail.com</a>
		Référent 12U	Paul Reix	<a href="mailto:lynxangouleme@gmail.com">lynxangouleme@gmail.com</a>
		Référent 15U	Gabriel Chatenet	<a href="mailto:gabriel.chatenet@gmail.com">gabriel.chatenet@gmail.com</a>
<b>17</b>	<b>La Rochelle</b>	président	Pascal Régnier	<a href="mailto:boucaniers-baseball@wanadoo.fr">boucaniers-baseball@wanadoo.fr</a>
		Référent 9U	Romain Dieleman	<a href="mailto:dieleman.romain10@gmail.com">dieleman.romain10@gmail.com</a>
		Référents 12U	Merryl Porcher François Pierre	<a href="mailto:merryl.porcher@sfr.fr">merryl.porcher@sfr.fr</a> <a href="mailto:pierrefrancois6665@neuf.fr">pierrefrancois6665@neuf.fr</a>
		Référent 15U	Forrest Crawford	<a href="mailto:forrest.h.crawford@gmail.com">forrest.h.crawford@gmail.com</a>
		Référent 18U		
	<b>Montendre</b>	président	Jean Lenoir	<a href="mailto:baseballmontendre17@gmail.com">baseballmontendre17@gmail.com</a>
		Référent 9U	Xavier St Girons	<a href="mailto:christinesaintgirons@orange.fr">christinesaintgirons@orange.fr</a>
		Référent 12U	Alan Rocher	<a href="mailto:alanscindy@hotmail.fr">alanscindy@hotmail.fr</a>
		Référent 15U	Philippe Doray	<a href="mailto:pdoray@oeneo.com">pdoray@oeneo.com</a>
		Référent 18U	Jean Lenoir	<a href="mailto:baseballmontendre17@gmail.com">baseballmontendre17@gmail.com</a>
<b>Rochefort</b>	président	Stéphane Coulon	<a href="mailto:baseball.rochefort@sfr.fr">baseball.rochefort@sfr.fr</a>	
	Référents jeune		<a href="mailto:baseball.rochefort@sfr.fr">baseball.rochefort@sfr.fr</a> <a href="mailto:manickmyre@akeonet.com">manickmyre@akeonet.com</a>	
<b>19</b>	<b>Brive</b>	Président	Natacha Vergne	<a href="mailto:brivebaseball@gmail.com">brivebaseball@gmail.com</a>
		Référent 9U	Tony Maillet	<a href="mailto:maillet.tony@gmail.com">maillet.tony@gmail.com</a>
		Référent 12U		
		Référent 15U	Denis Salon	<a href="mailto:denissalon19@gmail.com">denissalon19@gmail.com</a>
<b>23</b>	<b>Guéret</b>	Président	Cyrille Audoux	<a href="mailto:wgbc@gmx.fr">wgbc@gmx.fr</a>
		Référent jeune		<a href="mailto:wgbc@gmx.fr">wgbc@gmx.fr</a>
<b>24</b>	<b>La Force</b>	Présidente	Gaëlle Mizera	<a href="mailto:lesalouettes24@yahoo.com">lesalouettes24@yahoo.com</a>
		Référente jeune	Pascal Réveillac	<a href="mailto:pascal.reveillac@free.fr">pascal.reveillac@free.fr</a>
		Référent 9U		
		Référent 12U		
		Référent 15U		
	<b>Périgueux</b>	Président	Bruno Sérafin	<a href="mailto:brunoserafin@orange.fr">brunoserafin@orange.fr</a>
		Référent 9U	Frédérique Malivert	<a href="mailto:frederique.malivert@gmail.com">frederique.malivert@gmail.com</a>
		Référent 12U	Jérôme Nougier	<a href="mailto:perigueux.angels@gmail.com">perigueux.angels@gmail.com</a>
		Référent 15U	Gilles Blancot	<a href="mailto:gil.saintcyprien7@gmail.com">gil.saintcyprien7@gmail.com</a>
		Référents 18U	Rudy Laboureau Bruno Sérafin	<a href="mailto:krav_maga_69@hotmail.com">krav_maga_69@hotmail.com</a> <a href="mailto:brunoserafin@orange.fr">brunoserafin@orange.fr</a>
<b>33</b>	<b>Andernos-les-Bains</b>	Président	Freddy Chemin	<a href="mailto:chemin.freddy@yahoo.fr">chemin.freddy@yahoo.fr</a>
		Référent jeune	Aurélien Recton	<a href="mailto:darklefou@hotmail.com">darklefou@hotmail.com</a>
	<b>Eysines</b>	Président	Eduardo Machado	<a href="mailto:emachadobx@gmail.com">emachadobx@gmail.com</a>
		Référent 12U	Audrey Cinchetti	<a href="mailto:audreycinchetti@gmail.com">audreycinchetti@gmail.com</a>
		Référent 15U	Stéphane Giraud	<a href="mailto:stgiro@gmail.com">stgiro@gmail.com</a>
		Référent 18U		
	<b>La Teste</b>	Président	Alexandre Thouvenin Jean François Deflou	<a href="mailto:alexsieben@hotmail.com">alexsieben@hotmail.com</a> <a href="mailto:defloujeff@gmail.com">defloujeff@gmail.com</a> <a href="mailto:club@piratesdubassin.com">club@piratesdubassin.com</a>
		Référent 12U	Juan Sosa Gesbert	<a href="mailto:juan@piratesdubassin.com">juan@piratesdubassin.com</a>
		Référent 15U		
	<b>Le Porge</b>	Président	Eric Brindeaux	<a href="mailto:contact@brindart.fr">contact@brindart.fr</a>
		Référent 9U	Eric Brindeaux	<a href="mailto:contact@brindart.fr">contact@brindart.fr</a> <a href="mailto:contact@echassiersduporge.com">contact@echassiersduporge.com</a>
		Référent 12U		
		Référent 15U		
	<b>Pessac</b>	Présidente	Anne Laure Engasser	<a href="mailto:engasse.al@gmail.com">engasse.al@gmail.com</a>
		Référents jeune	Cathy Ruello Yann Lacoste	<a href="mailto:cathysegura33@yahoo.fr">cathysegura33@yahoo.fr</a> <a href="mailto:yannlacoste29@gmail.com">yannlacoste29@gmail.com</a>
		Référent 12U	Noah Swartwood	<a href="mailto:noah33610@gmail.com">noah33610@gmail.com</a>
		Référent 15U	Yann Lacoste	<a href="mailto:yannlacoste29@gmail.com">yannlacoste29@gmail.com</a>
		Référent 18U		
	<b>Pineuilh</b>	Président	Alain Lacourtablaise	<a href="mailto:a.lacourtablaise@orange.fr">a.lacourtablaise@orange.fr</a>
		Référent 9U	Alain Lacourtablaise	<a href="mailto:a.lacourtablaise@orange.fr">a.lacourtablaise@orange.fr</a>
		Référent 12U	Antonio Ibanez	<a href="mailto:antonio-ibanez@orange.fr">antonio-ibanez@orange.fr</a>
		Référents 15U	Julien Ibanez Cédric Perrois	<a href="mailto:ibanezjulien@orange.fr">ibanezjulien@orange.fr</a> <a href="mailto:cedric.perrois@sfr.fr">cedric.perrois@sfr.fr</a>

	<b>St Aubin de Médoc</b>	Président	J.Luc Lanxade	<a href="mailto:jean-luc.lanxade@orange.fr">jean-luc.lanxade@orange.fr</a>	
		Référent jeune	Frédéric Vignollet	<a href="mailto:fredvignollet@hotmail.fr">fredvignollet@hotmail.fr</a>	
		Référent 9U	Jules Moreau	<a href="mailto:julesmoreau@outlook.fr">julesmoreau@outlook.fr</a>	
		Référent 12U	J.Luc Lanxade	<a href="mailto:jean-luc.lanxade@orange.fr">jean-luc.lanxade@orange.fr</a>	
		Référent 15U	Frédéric Vignollet	<a href="mailto:fredvignollet@hotmail.fr">fredvignollet@hotmail.fr</a>	
		Référent 18U	Jérôme Debrais	<a href="mailto:j.debrais@gmail.com">j.debrais@gmail.com</a>	
<b>40</b>	<b>Begaar</b>	Président	Gaétan Ratti	<a href="mailto:gaetanratti@live.fr">gaetanratti@live.fr</a>	
		Référent 9U			
		Référent 12U			
		Référent 15U			
	<b>Campet et Lamolère</b>	Président	Guillaume Magnan	<a href="mailto:cbbt.scorpions@gmail.com">cbbt.scorpions@gmail.com</a>	
		Référent jeune	Guillaume Magnan		
		Référent 9U	Vanessa Krzykawiak		
		Référent 12U	Mikaël Krzykawiak		
Référent 15U		Guillaume Magnan			
<b>47</b>	<b>Bon Rencontre</b>	Présidents	Lapeyre Muriel Laurent Lancry	<a href="mailto:muriel.lapeyre0346@orange.fr">muriel.lapeyre0346@orange.fr</a> <a href="mailto:jeremiah7566@yahoo.fr">jeremiah7566@yahoo.fr</a>	
		Référent 9U	Thomas Pamies	<a href="mailto:thomas.pamies@gmail.com">thomas.pamies@gmail.com</a>	
		Référent 12U	Jean Pierre Lannes	<a href="mailto:lannes.jp47@gmail.com">lannes.jp47@gmail.com</a>	
		Référent 15U	Laurent Lancry	<a href="mailto:jeremiah7566@yahoo.fr">jeremiah7566@yahoo.fr</a>	
		Référent 18U	Laurent Blasco	<a href="mailto:labranpa@free.fr">labranpa@free.fr</a>	
<b>64</b>	<b>Anglet</b>	Président	Stéphane Froment	<a href="mailto:froment.s@wanadoo.fr">froment.s@wanadoo.fr</a>	
		Référent 9U	Hugo Barbier Pantxo Iraçabal	<a href="mailto:hugo@sasjeangoyty.fr">hugo@sasjeangoyty.fr</a> <a href="mailto:pantxoarbl64@gmail.com">pantxoarbl64@gmail.com</a>	
		Référent 12U	Stéphane Froment Clément Avellan	<a href="mailto:froment.s@wanadoo.fr">froment.s@wanadoo.fr</a> <a href="mailto:avclem@hotmail.fr">avclem@hotmail.fr</a>	
		Référent 15U	Gaël Gouello Cédric Cégielski	<a href="mailto:gouello.g@gmail.com">gouello.g@gmail.com</a> <a href="mailto:cedriccegielski@hotmail.com">cedriccegielski@hotmail.com</a>	
		Référent 18U	Stéphane Froment Gaël Gouello	<a href="mailto:froment.s@wanadoo.fr">froment.s@wanadoo.fr</a> <a href="mailto:gouello.g@gmail.com">gouello.g@gmail.com</a>	
	<b>Billère</b>	Président	Julie Chamfeuil	<a href="mailto:contact.rockies@gmail.com">contact.rockies@gmail.com</a>	
		Référent jeune			
	<b>Pau</b>	Président	Cyril Clausure	<a href="mailto:paupumas@gmail.com">paupumas@gmail.com</a>	
		Référent 12U	Dorian Martin	<a href="mailto:dorianm0293@gmail.com">dorianm0293@gmail.com</a>	
		Référent 15U	Soubha Essafi	<a href="mailto:soubha.essafi@gmail.com">soubha.essafi@gmail.com</a>	
		Référent 18U			
	<b>79</b>	<b>Niort</b>	Président	Erwan Bockenheuer	<a href="mailto:corbullo@gmail.com">corbullo@gmail.com</a>
			Référent jeune	Malcom Teniere	<a href="mailto:malcom.teniere@laposte.net">malcom.teniere@laposte.net</a>
<b>86</b>	<b>Châtelleraut</b>	Vice-Président	Jérôme Cordebouef	<a href="mailto:cbbcrebels@gmail.com">cbbcrebels@gmail.com</a>	
		Référent jeune	Anthony Magnan	<a href="mailto:cbbcrebels@gmail.com">cbbcrebels@gmail.com</a>	
	<b>Poitiers</b>	Président	Nicolas Métayer	<a href="mailto:metayer_nicolas@outlook.fr">metayer_nicolas@outlook.fr</a>	
		Référent jeune	Nicolas Métayer	<a href="mailto:metayer_nicolas@outlook.fr">metayer_nicolas@outlook.fr</a>	
		Référent 9U	Meddy Ligner	<a href="mailto:garocheur@yahoo.fr">garocheur@yahoo.fr</a>	
		Référent 12U	Nicolas Métayer	<a href="mailto:metayer_nicolas@outlook.fr">metayer_nicolas@outlook.fr</a>	
Référent 15U					
<b>87</b>	<b>Limoges</b>	Présidente	Céline Bernard	<a href="mailto:celine.bernard.87@hotmail.fr">celine.bernard.87@hotmail.fr</a>	
		Référent 9U	Frédéric Malherbe	<a href="mailto:fred.malherbe@gmail.com">fred.malherbe@gmail.com</a>	
		Référent 12U	Christelle Michel Yohann Gabriel	<a href="mailto:christel.axel@gmail.com">christel.axel@gmail.com</a> <a href="mailto:yohanngabriel@hotmail.com">yohanngabriel@hotmail.com</a>	
		Référent 15U	Marie Vincke	<a href="mailto:marievincke@sfr.fr">marievincke@sfr.fr</a>	
		Référent 18U	Philippe Zanger Damien Sturzer	<a href="mailto:zanger.philippe@neuf.fr">zanger.philippe@neuf.fr</a> <a href="mailto:damien.sturzer@gmail.com">damien.sturzer@gmail.com</a>	
		<b>Oradour/Glâne</b>	Présidents	J.Marie Boulay Christelle Michel	<a href="mailto:osgor.baseball@gmail.com">osgor.baseball@gmail.com</a>
	Référent 9U		J.Marie Boulay	<a href="mailto:osgor.baseball@gmail.com">osgor.baseball@gmail.com</a>	
	Référent 12U		Christelle Michel	<a href="mailto:christel.axel@gmail.com">christel.axel@gmail.com</a>	
	Référent 15U		Séverine Gervais Boulesteix	<a href="mailto:severine.boulesteix@orange.fr">severine.boulesteix@orange.fr</a>	

**MERCI DE RESPECTER CES RECOMMANDATIONS ET REGLES,  
DE VEILLER A LA SECURITE DES ENFANTS  
ET DE FAIRE EN SORTE QUE CHAQUE ENFANT PRENNE DU PLAISIR.**

**MERCI A TOUS CEUX QUI PARTICIPENT DE PRES OU DE LOIN,  
A LA GESTION DES JEUNES ET A LEUR PARTICIPATION AUX COMPETITIONS.**

**BONNE SAISON A TOUS.**

*La C.R.J.*